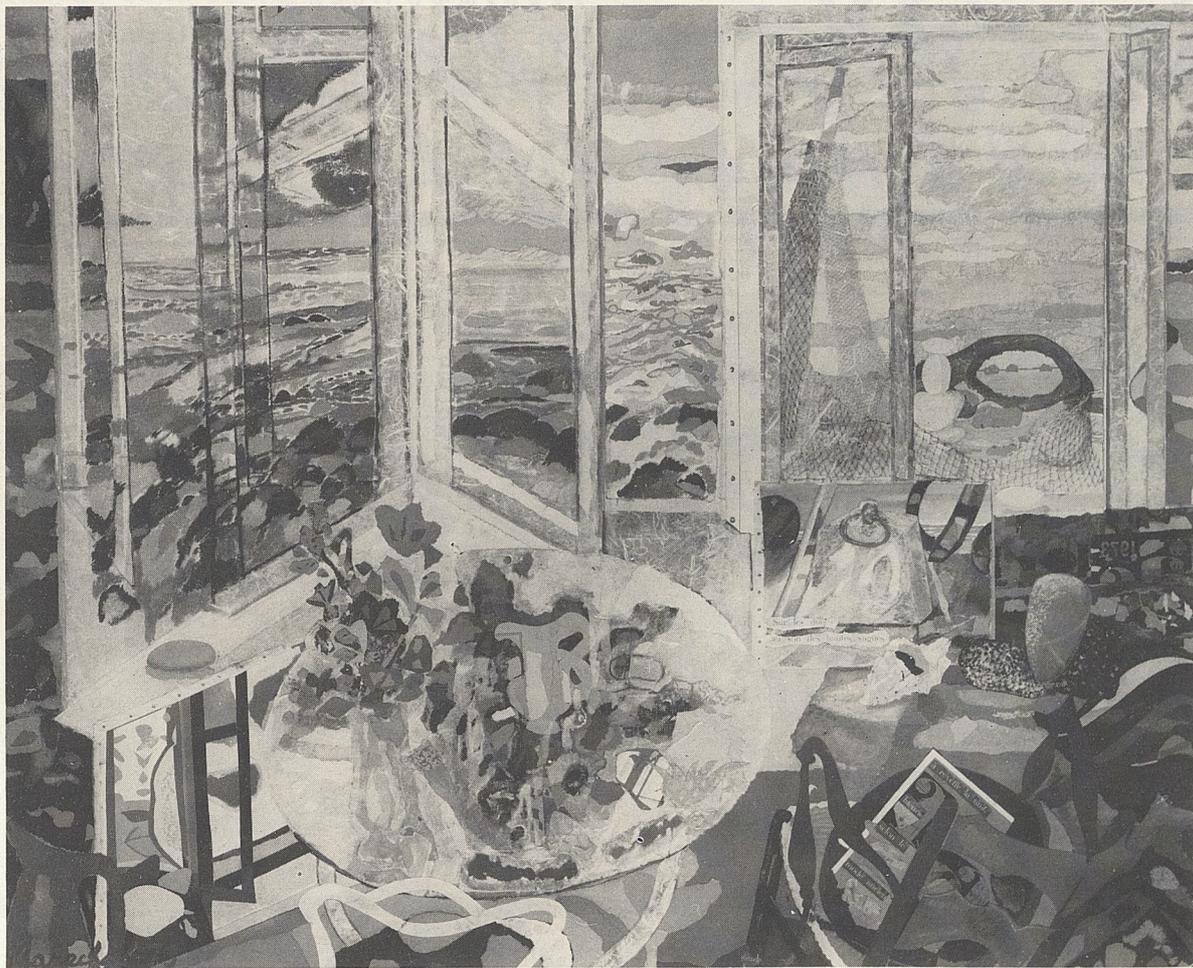




SAINT-CLOUD



EXPOSITION CLAUDE MARECHAL

ma chambre est envahie



association
des commerçants
et artisans de
S^t CLOUD

membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants

membres de l'association

Ils se sont groupés

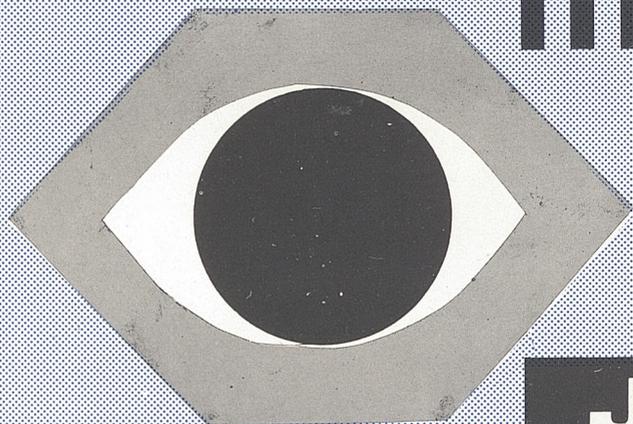
pour mieux vous servir

My tailor
is... Pierre

*chemisier tailleur
prêt à porter, de luxe
sur mesure (formule industrielle)*

90 Bd de la République SAINT-CLOUD 602 53 15

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2^{ter} RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

le Crédit Lyonnais vous voit déjà moins à l'étroit et propriétaire

Aujourd'hui vous êtes locataire.

Et déjà nous pensons au jour où vous voudrez devenir propriétaire d'un logement plus grand. Pour que cet achat puisse se faire dans de très bonnes conditions, dès maintenant, vous ouvrez un **Plan d'Épargne Logement**.

Venez nous voir. Vous serez reçu par un responsable du **Crédit Lyonnais**. Il vous expliquera tout ce que vous avez besoin de savoir. Il vous dira comment réaliser plus vite vos projets.

CREDIT LYONNAIS l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

SC - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h



TÉLÉVISION - RADIO - HI-FI ELECTRO-MÉNAGER

*Un service après-vente
incomparable*

PHILIPS

*Une marque
réputée*

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

Jean LECLERC 42, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

TELECLAIR - RADIO 602 66.55

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 602 08.53 - 771 86.83

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

Particuliers - Commerces - Industries

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 58.89 - 771 83.42

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*



Concessionnaire du Service Municipal
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

*Avantages spéciaux aux assurés sociaux
et organismes mutualistes*

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

EMILE SAINT-PERON

COIFFEUR - PARFUMEUR

4, Parc de la Bérengère

☎ 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

VOTRE AGENCE

SAINT-CLOUD VOYAGES

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.
au tarif des Compagnies

Voyages organisés

Locations de voitures

Crédit Voyages et Vacances

Location spectacles

EUROP-ASSISTANCE

Pour les jeunes : Séjours linguistiques
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS
Séjours en familles, cours de langues

VOTRE CHAUSSEUR

R. CHLISTEUR - Tél. 771 87.22

101, avenue Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD

MEILLEUR RAPPORT QUALITE/PRIX
DES GRANDES MARQUES : UNIC - LIBERTAS - CLERGET - PELLET
J.B. MARTIN - ASTER - LITTLE-MARY - KICKERS

DSP

BAT. C - 9^e étage
602 13.60 poste 331

INTÉRIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD



Le 1^{er} juin 1974

La France vient de traverser des moments difficiles. La disparition tragique de Georges POMPIDOU a été ressentie par chacun d'entre nous comme un deuil personnel et nous conserverons le souvenir d'une grande leçon de courage et d'esprit de sacrifice.

La campagne électorale qui a suivi a été un large débat d'idées au cours duquel deux types de sociétés nous ont été proposés.

L'élection de Valéry GISCARD D'ESTAING comme Président de la République, la constitution d'un nouveau Gouvernement, et la définition d'une nouvelle majorité présidentielle constituent maintenant les faits dominants de l'activité politique.

Comme vous le savez j'ai accepté la très lourde charge du Ministère de l'Economie et des Finances. Je tiens à remercier tous les Clodoaldiens qui m'ont adressé leurs félicitations et leurs encouragements. Cela m'a beaucoup touché et me sera nécessaire pour affronter les difficultés considérables auxquelles le Gouvernement va faire face.

Mais je tiens à vous dire qu'en dépit de ces obligations nouvelles, je continuerai d'assumer les fonctions municipales que j'exerce à Saint-Cloud.

Je crois qu'il est essentiel de conserver le contact avec vos préoccupations, vos problèmes et je ferai tout ce qui sera possible pour conserver les liens amicaux qui se sont progressivement tissés entre nous.

Le présent numéro de votre bulletin fait le point de la réalisation du Programme Quinquennal d'équipements collectifs et de toutes les informations disponibles sur les projets de votre Conseil Municipal.

Ce bulletin est, je l'espère, mieux présenté et plus vivant que ses prédécesseurs : à vous de nous dire s'il correspond bien à ce que vous souhaitez.

J.-P. Fourcade

J.-P. FOURCADE

sommaire

<input type="checkbox"/> Editorial de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud	3
<input type="checkbox"/> Le Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs de la ville de Saint-Cloud	5, 6, 7
<input type="checkbox"/> Conseils Municipaux	8, 9, 10, 11, 12
<input type="checkbox"/> Urbanisme	12
<input type="checkbox"/> Saint-Cloud Rénovation	13, 14
<input type="checkbox"/> Participation de la population à l'activité municipale	15, 16
<input type="checkbox"/> Résultats des élections présidentielles	17
<input type="checkbox"/> Exposition Claude Maréchal	18, 19
<input type="checkbox"/> Manifestations communales	18, 19, 20, 21, 22, 23
<input type="checkbox"/> La musique à Saint-Cloud	24, 25, 26
<input type="checkbox"/> Carnet	26
<input type="checkbox"/> Sports	27
<input type="checkbox"/> Informations pratiques	28, 29
<input type="checkbox"/> La vie des Associations	30, 31, 32, 33
<input type="checkbox"/> Etat-civil	34

Nouveaux numéros de téléphone

Mairie : à partir du 20 juin : **602 70.40**

Sapeurs Pompiers : **771 05.20**

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Abonnements

Annuels	4 F
De soutien	10 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Le programme quinquennal d'équipements collectifs de Saint-Cloud

La politique d'équipement de la Ville de SAINT-CLOUD repose sur trois éléments essentiels : un Plan d'Occupation de Sols qui organise le développement de la cité, un Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs qui planifie les acquisitions de terrains et les travaux, des budgets annuels qui dégagent les crédits nécessaires. Après le vote du Budget Primitif de 1974, je crois utile de faire le point sur la réalisation du Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs (P.Q.E.C.).

Elaboré par le Conseil Municipal d'après les conclusions de plusieurs commissions extra-municipales réunies en 1971 et en 1972, le Programme Quinquennal vise à doter notre Ville des équipements nécessaires à la vie quotidienne des habitants. Compte tenu des priorités retenues, des disponibilités en terrains et de l'avancement des études, le P.Q.E.C.

comporte 30 opérations individualisées regroupées en 11 chapitres et un crédit de remboursement des annuités d'emprunts.

Adopté par le Conseil Municipal le 25 janvier 1973, le P.Q.E.C. en est à sa deuxième année de réalisation. Sur les 30 opérations programmées, 19 ont déjà pu être lancées, et compte

tenu de quelques crédits reportés, plus de 20 millions de francs ont été inscrits aux différents budgets adoptés depuis lors.

Le tableau ci-dessous présente la comparaison des dépenses programmées et des crédits ouverts et donne une idée générale de l'effort déjà accepté.

Comparaison des dépenses programmées et des crédits ouverts

Opérations		Dépenses programmées (1)	Crédits ouverts 1972-1973-1974
1	Acquisitions foncières	4 000 000	3 050 000
2	Voirie	6 500 000	3 115 000
3	Assainissement	1 000 000	—
4	Equipement administratif	1 500 000	—
5	Equipement scolaire	14 200 000	5 050 000
6	Equipement sportif	3 000 000	1 850 000
7	Equipement culturel	4 000 000	250 000
8	Equipement sanitaire et social	6 400 000	3 394 060
9	Construction de logements sociaux	4 500 000	1 100 000
10	Urbanisme - Espaces verts - Parkings	2 000 000	800 000
11	Participation à des équipements collectifs mis en œuvre par d'autres collectivités	2 300 000	—
	TOTAL DES DEPENSES	49 400 000	18 609 060
12	Règlement en capital des dettes communales	5 600 000	2 162 548
	TOTAL GENERAL	55 000 000	20 771 608

(1) Les évaluations retenues sont en valeur 1972.

Financement du Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs (en Francs)

Numéros	Opérations	Budgets 1973	Budget primitif 1974	TOTAL	Observations
	<i>I. — ACQUISITIONS FONCIERES</i>				
1	Acquisition de terrains réservés au P.O.S.	1 200 000	1 250 000	2 450 000	+ 600 000 F déjà inscrits aux budgets de 1972
	<i>II. — VOIRIE</i>				
2	Réfection totale de chaussées	1 500 000	1 415 000	2 915 000	
3	Modernisation de l'éclairage public ..	100 000	100 000	200 000	
	<i>V. — EQUIPEMENT SCOLAIRE</i>				
8	Ecole maternelle de Montretout	500 000	500 000	1 000 000	+ 800 000 F déjà inscrits aux budgets de 1972
9	Ecole primaire des Coteaux	1 000 000	750 000	1 750 000	
10	Ecole maternelle des Coteaux	250 000	250 000	500 000	
11	Ecole maternelle du Centre	250 000	150 000	400 000	
12	Ecole primaire du Centre	50 000	100 000	150 000	
13	Ecole primaire de Montretout	100 000	250 000	350 000	
15	Groupe scolaire Z.A.C. Fouilleuse ..	100 000	—	100 000	
	<i>VI. — EQUIPEMENT SPORTIF</i>				
16	Réfection stade quai Carnot	700 000	300 000	1 000 000	
17 bis	Gymnase du C.E.S. Gounod	250 000	600 000	850 000	
	<i>VII. — EQUIPEMENT CULTUREL</i>				
18	Construction d'une salle polyvalente	250 000	—	250 000	
	<i>VIII. — EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL</i>				
19	Construction d'une crèche avenue Foch	1 000 000	550 000	1 550 000	+ 250 000 F déjà inscrits aux budgets de 1972
23	Foyer-logement pour personnes âgées	400 000	30 000	430 000	+ 1 164 060 F déjà inscrits aux budgets de 1972
	<i>IX. — CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX</i>				
24	H.L.M. à Montretout	600 000	400 000	1 000 000	
26	Logements rue du Mont-Valérien ..	100 000	—	100 000	
	<i>X. — URBANISME - ESPACES VERTS - PARKINGS</i>				
28	Espaces verts et plantations d'arbres	300 000	250 000	550 000	
29	Aménagement de parkings publics ..	—	250 000	250 000	
	<i>XII. — REGLEMENT EN CAPITAL DES DETTES D'EMPRUNTS</i>				
31	Annuités de remboursement	991 560	1 170 988	2 162 548	
	TOTAL	9 641 560	8 315 988	17 957 548	+ 2 814 060 F déjà inscrits aux budgets de 1972
	TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES ..			20 771 608	

DERNIERE MINUTE

Le samedi 1^{er} juin 1974, dans la Grande Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, M. André MARIÉ, Secrétaire Général de la Ville, a présenté à M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, les félicitations et les vœux formulés par le personnel communal pour son entrée au Gouvernement en qualité de Ministre de l'Economie et des Finances.

M. Jean-Pierre FOURCADE, entouré des membres du Conseil Municipal a été très sensible à cette marque de sympathie et a remercié chaleureusement tous les employés communaux.

Cette vue générale du degré de réalisation du Programme Quinquennal doit être corrigée sur deux points :

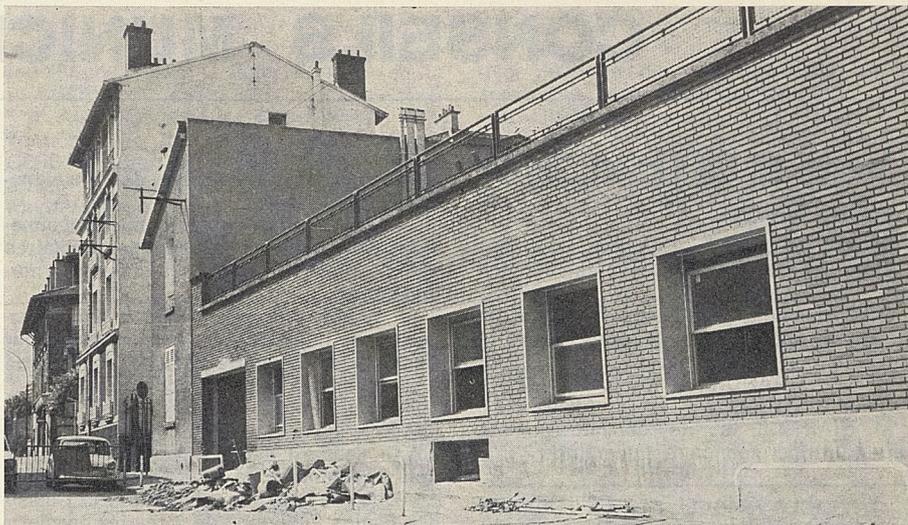
□ en premier lieu, l'augmentation importante des prix enregistrée depuis deux ans ampute quelque peu les programmes. Il faudra donc, soit différer quelques opérations, soit dégager des ressources supplémentaires.

□ en second lieu, nous donnerons la priorité aux opérations déjà engagées et plus particulièrement à celles qui concernent les équipements scolaires et la construction de logements sociaux.

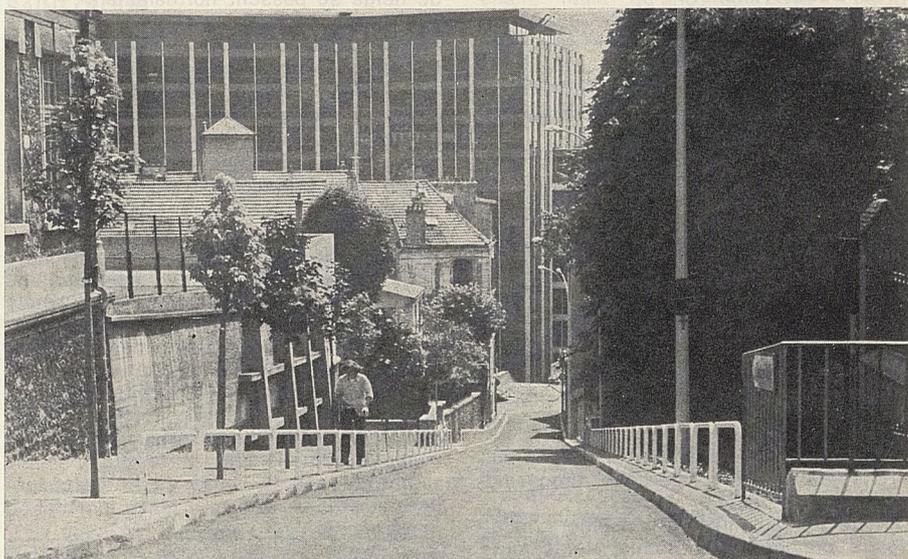
Si l'on souhaite avoir des renseignements plus précis sur chaque opération programmée, le tableau ci-contre présente le détail des financements déjà décidés.

L'importance de l'effort financier ainsi établie, il conviendra d'examiner chaque chapitre du P.Q.E.C. pour faire le point des réalisations à la fin du premier semestre de 1974. Ce sera l'objet d'un prochain article du Bulletin Municipal.

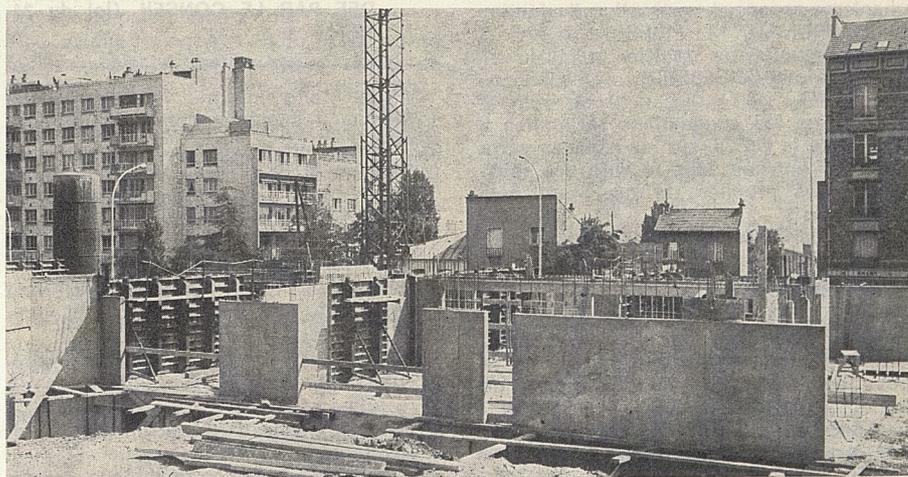
J.-P. FOURCADE



Ecole des Coteaux, rue B.-Palissy



Bas de la rue Hébert



*Foyer-logement, boulevard de la République
(Photos Dominique Bassinet)*

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 28 Février 1974

Etaient absents :

M. LE LUHANDRE, Délégué.
Mme BARTHELEMY, Conseiller Municipal.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. LE LUHANDRE à M. BASSINET.
Mme BARTHELEMY au Dr ARNAUD.
M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 JANVIER 1974

Pas d'observations.
Adopté à l'unanimité.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

fait part de la visite du Maire d'ORLEANS samedi 2 mars pour la mise au point de la cession de la propriété de Charbonnière à cette Ville ;

indique que **plusieurs terrains nous sont proposés en Bretagne, pour la réalisation d'une nouvelle colonie de vacances** en remplacement du domaine de Charbonnière.

M. BASSINET

signale les diverses manifestations culturelles qui vont se dérouler prochainement ;

invite les adjoints et conseillers municipaux concernés à donner le compte rendu :

— des commissions extra-municipales, stationnement-parkings du 16 janvier et urbanisme-espaces verts du 5 février (Mme BRUNAU, M. FRIES) ;

— du comité de quartier n° 1 du 27 février (Mme OHRESSER).

M. CUNY

précise que **les suggestions recueillies à la suite de la C.E.M. sur les espaces verts sont déjà entrées dans la voie des réalisations**, les premiers arbres ayant déjà été plantés ;

il fait par ailleurs le point des autres plantations envisagées.

Mme BRUNAU

fait savoir :

— que les travaux en cours continuent à un rythme normal ; le retard dû à la grève des cimentiers a été rattrapé en partie ;

— que **les travaux de la rue Hébert sont pratiquement terminés** ; cette rue sera ouverte à la circulation dès que les arceaux de protection auront été posés.

M. LOUGOVOY

informe dans le domaine de l'enseignement :

— que **le nouveau système d'abonnement mensuel pour les cantines scolaires est en place** et semble fonctionner normalement ;

— qu'une correspondance a été engagée avec l'Inspection Académique pour s'assurer de l'ouverture du C.E.S. Gounod à la prochaine rentrée scolaire ;

— que la **fiche de présentation du projet du groupe scolaire à réaliser dans la Z.A.C. Guinard a été envoyée à l'Inspection Académique** le 19 février ;

— du résultat des élections à la Caisse des Ecoles Publiques du 2 février dernier ; informe dans le **domaine des sports** :

— que les séjours à TAMIE des classes de neige se passent normalement ;

— qu'un cross de la section athlétisme de l'U.A.S. a eu lieu le 3 février et a été très réussi ;

— qu'une réunion des présidents des associations sportives a eu lieu le 23 février ;

— qu'une quinzaine du sport à Saint-Cloud sera organisée.

M. ARNAUD

parle des problèmes de la halte garderie Kelly, qui fonctionne plutôt comme une crèche, en attendant l'ouverture de la crèche définitive ;

signale que l'association des Papillons Blancs nous remercie de notre intervention pour le règlement du litige qui les opposait à la Maison de l'Amitié et demande un nouveau bail pour les locaux occupés actuellement place Silly ;

informe que le repas de l'Amitié aura lieu au C.E.T.

III. — COMPTE RENDU DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS QUI LUI A ETE ACCORDEE PAR LE CONSEIL (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil des arrêtés qu'il a signés depuis la dernière séance :

1. Règlement des honoraires dus à M. TRODE pour encaissements des indemnités d'occupation des immeubles 1 bis à 3 bis, rue de Rouen.
2. Règlement des honoraires dus à M^e Jacques GIFFARD, Avocat, (différend entre S.A. les Bureaux de la Colline et la Ville).
3. Police d'assurance couvrant les véhicules automobiles et cyclomoteurs de la Ville.
4. Contrat d'entretien machine à écrire Rémynton.
5. Contrat d'assistance technique machine Offset avec Sté Adressograph Multigraph.

IV. — DELIBERATIONS

1° Choix d'un aménageur pour la rénovation du centre Ville.

M. le Maire rappelle brièvement l'histoire de la question, souligne l'importance du choix qui va être fait et qui doit engager chacun des Conseillers Municipaux.

M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme compare les deux projets de l'OCIL et de l'UFIC en faisant ressortir leurs avantages et leurs inconvénients, puis il rapporte les avis techniques du BERU (bureau d'études conseil de la Municipalité), des divers services de l'Equipement, de l'Architecte en Chef du Département et de toutes les associations et organisations qui ont fait connaître leur position.

Le Maire précise qu'il va donner la parole à chacun des Conseillers, mais qu'il posera successivement deux questions :

1° question. — Y a-t-il lieu de continuer l'opération de rénovation-restauration du Centre Ville ?

2° question. — Auquel des deux aménageurs va la préférence de chacun des membres du Conseil Municipal ?

Le CONSEIL MUNICIPAL

à l'unanimité

— répond oui à la première question ;
— préconise de demander à l'aménageur retenu, un certain nombre, de garanties concernant le relogement des habitants et des commerçants selon un mécanisme devant figurer dans la convention de réalisation.

Ont voté pour l'OCIL : MM. Bassinet, Toty, Marcorelles, Chartier, Mmes Olivier, Ohresser, M. Le Luhandre.

Ont voté pour l'UFI-UFIC : MM. Fourcade, Cuny, Mme Brunau, MM. Lougovoy, Arnaud, Mme Moreau, MM. Gaudichon, Leymarie, Mellinet, Mme Fauquenot, MM. Fries Vinson, Guay, Voizard, Tormos, Mme Barthélémy MM. Vallée, Charlier, Mlle Messenger, M. Hainque. Par 20 voix à l'UFI - UFIC contre 7 à l'OCIL.

— décide de confier au groupe UFI - UFIC la réalisation de cette opération.

Il est enfin décidé que l'extrait de la délibération du Conseil Municipal concernant le problème de la rénovation du Centre de Saint-Cloud, sera envoyé à toutes les familles concernées.

Puis, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, et avec l'avis favorable de la Commission des Finances,

2° Autorise le Maire à prolonger la mission du BERU comme Conseil technique de la Municipalité pour la constitution du « Dossier de réalisation de ZAC-Centre ».

3° Décide de confier au Cabinet d'architecte Armand l'étude et la surveillance des travaux de construction d'une Ecole

Maternelle dans le quartier des Côteaux (opération n° 10 du plan quinquennal d'équipement).

4° Autorise le Maire à signer une convention avec la Ville de Paris pour l'occupation, à titre précaire et révocable, d'un terrain d'une superficie de 560 m² sur le terrain d'emprise de l'acqueduc de l'Avre.

5° Décide d'accepter le jugement du Juge des expropriations de Nanterre pour

l'acquisition des terrains de Mme PHILIPPEAU et du Dr CENDRON pour l'extension des aires d'ébats du CES de la rue GOUNOD.

6° Autorise le Maire à signer une convention avec les héritiers de la SARL CERS et Cie, en vue de récupérer un terrain communal sis 4 et 6, rue du Mont-Valérien.

7° Décide d'acquiescer à l'amiable une propriété appartenant à Mme MINORET

pour agrandir le domaine du Centre Alpin de TAMIE,

et de demander une subvention départementale pour cette acquisition.

8° Décide de porter de 20 à 25 F le taux des vacations funéraires allouées au Commissariat de Police.

9° Décide de vendre le véhicule communal hors d'usage 4577 FU 78.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 1^{er} février à 0 h 45.

Séance du 11 Avril 1974

Etaient absents :

M. BASSINET, Premier Adjoint.

M. LE LUHANDRE, Délégué.

M. MARCORELLES, Conseiller Municipal.

M. GUAY, Conseiller Municipal.

M. TORMOS, Conseiller Municipal.

Mme OHRESSER, Conseiller Municipal.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. BASSINET à M. CUNY.

M. LE LUHANDRE à M. le Maire.

M. MARCORELLES à Mme BRUNAU.

M. GUAY à M. GAUDICHON.

M. TORMOS à M. VOIZARD.

Mme OHRESSER à Mme BARTHELEMY.
M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire invite le Conseil à observer une minute de recueillement à la mémoire du Président POMPIDOU.

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 FEVRIER 1974

Adopté à l'unanimité, toutefois Mme BRUNAU, Maire-Adjoint, reverra la partie du texte concernant la rénovation du Centre avant diffusion.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. le Maire

donne lecture d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 4 avril, qui affirme que les travaux d'extension du C.E.S. Gounod seront achevés et que l'établissement sera mis en service à la rentrée de septembre 1974.

M. CUNY

— signale que M. le Préfet des Hauts-de-Seine devrait signer l'arrêté de réalisation de la Z.A.C. « Guinard-Fouilleuse » dans un délai d'un mois ;

— a reçu l'accord du Préfet de PARIS pour la cession d'un terrain de 500 m² rue de l'Avre pour création d'un jardin destiné aux pensionnaires du foyer-logement pour personnes âgées ;

— a été informé par M. le Préfet des

Hauts-de-Seine de l'avis favorable de la Direction départementale de l'Équipement et du Conservateur Régional des Bâti-ments de France pour la suppression de la publicité sur le boulevard de la République. Le dossier sera soumis à la Commission des sites ;

— expose les propositions faites par la S.E.R.I. pour la mise au point d'un système de transport par mini-bus, commandé par téléphone, à l'intérieur de SAINT-CLOUD.

Mme BRUNAU

donne des informations sur les travaux en cours :

a) la cantine de l'école des Côteaux et la restructuration devraient être terminées dans trois semaines environ ;

b) les travaux de construction de la crèche, avenue Foch, sont commencés ;

c) le chantier du Foyer-Logement pour personnes âgées avance normalement et un appartement témoin pourra être présenté début décembre ;

d) le chantier de l'école maternelle de Montretout est repris ;

e) les travaux rue du Docteur-Desfossez (partie haute) sont terminés.

Puis indique :

— que le dossier pour l'extension de l'école maternelle Centre devrait être approuvé assez vite, la Préfecture et l'Académie ayant donné un accord tacite ;

— que le dossier de construction d'H.L.M. sur le marché de Montretout semble débloqué ;

— que le Directeur départemental pour la police autorise le maintien du stationnement supplémentaire rue Dailly ;

— qu'une mise à l'étude d'un arrêté réglementant le stationnement autour de l'hippodrome est en cours et qu'une mise en demeure a été adressée au nouveau propriétaire l'invitant à faire des travaux pour le stationnement à l'intérieur du champ de courses ;

et termine son exposé en donnant des précisions sur les plantations d'arbres actuellement en cours.

M. LOUGOVOY

— constate que le paiement selon le nouveau système de perception pour les cantines s'améliore ;

— commente la révision de la carte scolaire qui est en cours d'examen ;

— espère que les 17 postes supprimés dans les établissements d'enseignement secondaire de SAINT-CLOUD seront probablement rétablis à la fin de l'année scolaire ;

— donne des précisions sur les classes transplantées et les colonies de vacances ;

— signale que l'effectif des sportifs licenciés augmente constamment, de 820 en 1970 à 1285 en 1974 ;

— précise que la quinzaine sportive ne pourra pas avoir lieu aux dates prévues, en raison des élections présidentielles et devra être reportée à l'an prochain, mais qu'une opération « portes ouvertes » sera envisagée dans le cadre de la fête patronale.

Docteur ARNAUD

— indique que le repas de l'Amitié est reporté au 11 mai en raison de la journée de Deuil National du 6 avril ;

— informe que la mairie a été ouverte jusqu'à 23 heures le 2 avril pour la collecte des fonds pour la lutte contre le cancer et que la vente des vignettes se poursuit ;

— fait connaître que la famille hébergée provisoirement au Centre Social est relogée par les soins de la Préfecture des Hauts-de-Seine et que l'administration des P.T.T. a récupéré le logement qui lui était attribué ;

— informe qu'une enquête est actuellement en cours sur les prix des loyers pratiqués dans les différentes catégories d'immeubles de SAINT-CLOUD et sur les conditions de sécurité dans les immeubles collectifs ;

— indique qu'un projet de convention est à l'étude entre la Ville et l'AREPA gestionnaire du foyer-logement pour personnes âgées ;

— signale que la halte-garderie Kelly accueille désormais les enfants 1/4 d'heure plus tôt (8 h 15 au lieu de 8 h 30) ;

— indique qu'à l'occasion de la Fête des Mères, sept nourrices recevront la Médaille de Bronze de la Ville et que le 20 avril une remise de diplômes aux donneurs de sang aura lieu dans la grande salle de la Mairie.

Mme OLIVIER

remercie les Services Techniques Municipaux pour leur diligence à remettre en place les bancs au square des Gâtes-Ceps ;

et demande que l'on prévoit une protection rue Dailly pour empêcher les enfants de jouer sur le toit du transformateur.

III. — **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (Loi du 31-12-70)**

M. le Maire informe le Conseil des arrêtés qu'il a signés depuis la dernière séance :

— Contrat d'hébergement avec différentes associations pour les colonies de vacances de Pâques 1974.

— Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances Maternelle - été 1974.

— Fourniture de produits d'entretien divers année 1974, Bâtiments communaux et scolaires.

— Signature en régularisation d'une police d'assurance 3772 562 couvrant les responsabilités communales.

— Signature en régularisation avenant n° 1 au marché Henri Chaussy - Entrepreneur de serrurerie.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Société d'exploitation de l'Entreprise CIRASSE) lot d'électricité.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Société d'exploitation de l'Entreprise CIRASSE) lot de couverture - plomberie.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise HUET S.A.) lot de menuiserie - charpente.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise BAUDOUX S.A.R.L.) lot de revêtement de sols.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise CARTIGNY et Cie S.A.R.L.) lot de maçonnerie.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise LEVEQUE-PRIGENT et Cie Société Anonyme) lot de peinture.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise SAUVAGET et Cie) lot de chauffage.

— Construction d'un escalier extérieur Ecole Pré-élémentaire du Centre - 17, rue Hébert à SAINT-CLOUD (Entreprise CHAUSSY et Cie) lot de serrurerie.

IV. — **DELIBERATIONS**

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de fusionner en une seule commission, les commissions des Finances et du Plan et DESIGNE M. FRIES pour en assurer la Présidence ;

Puis, vu l'avis favorable de M. le Président Rapporteur de la Commission des Finances et du Plan,

1° DECIDE en remplacement de la propriété de Charbonnière, le **principe de l'acquisition d'une propriété située à SAINT-BREVIN-L'OCEAN** (Loire-Atlantique) pour l'installation d'un centre marin, et SOUHAITE qu'un achat complémentaire de terrain situé à proximité améliore les conditions d'exploitation de l'établissement existant ;

2° MODIFIE l'état de l'actif concernant l'évaluation de la propriété de Charbonnière surestimée par suite d'une erreur matérielle comptable ;

3° AUTORISE M. le Maire à signer un contrat d'architecte,

et ADOPTE le **projet de restructuration partielle de l'école de Montretout** (Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 13) ;

4° APPROUVE le dossier technique concernant la **construction de vestiaires-douches au stade municipal,**

et CHARGE M. le Maire de procéder à l'adjudication des travaux ; (Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 16) ;

5° DECIDE de procéder aux **travaux d'assainissement de l'avenue des Chalets, de l'avenue de la Passerelle et de l'avenue de Nancy,** avec établissement de pompes de relevage et FIXE à 4 000 F la participation de chaque riverain à ces travaux ;

6° ADOPTE le **projet d'aménagement de la place Santos-Dumont** (signalisation lumineuse) **du pont Sénard** (îlots directionnels et bornes lumineuses) **de passages protégés pour piétons** (rue Dailly, près de la rue de l'Arcade ; rue Gounod, près de la rue Preschez ; rue Pasteur, près de la rue Lelégard)

AUTORISE le Maire à passer un marché de gré à gré pour la fourniture du matériel après appel à la concurrence et

DECIDE que les travaux de pose seront confiés aux entreprises TRILA pour l'électricité et PLANTIVAUD pour les terrassements et scellements ;

7° ADOPTE l'**avant-projet d'aménagement du carrefour Coutureau/Armengaud** et de mise en état de viabilité de la rue de la Source et

DEMANDE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine l'inscription de cet avant-projet au programme des travaux de voirie communale susceptibles d'être subventionnés sur le fonds d'investissement routier ; (Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 2) ;

8° DECIDE de procéder à la **pose d'une canalisation d'eau rue Joseph-Lambert**

et AUTORISE M. le Maire à confier l'exécution des travaux à la Société Suburbaine de canalisations et de grands travaux ;

(Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs - opération n° 2) ;

9° DECIDE de créer dans l'immédiat **de nouveaux emplacements de stationnement munis de parcmètres, rue Dailly, rue Gounod, avenue du Maréchal-Foch, boulevard de la République et rue du Calvaire,** et éventuellement en d'autres points de la Ville, dans une limite de **350 places au total ;**

10° DECIDE, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine du quartier du Centre, d'acquiescer à l'amiable la propriété des Héritiers CRESSOT, 9, rue de Vauguyon et

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte de cession,

SOLLICITE la déclaration d'utilité publique pour cette acquisition ;

11° **DECIDE d'adhérer au Syndicat Intercommunal en formation** groupant les communes de BOULOGNE-BILLANCOURT, CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, CHAVILLE, CLAMART, GARCHES, ISSY-LES-MOULINEAUX, MARNES-LA-COQUETTE, MEUDON, MONTROUGE, LE PLESSIS-ROBINSON, SEVRES, VANVES, VILLE-D'AVRAY, pour la création d'un institut médico-éducatif pour enfants débiles surhandicapés ; et DESIGNE M. le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint, et Mme MOREAU, Conseiller Municipal, pour y représenter la Ville ;

12° Modification du bail emphytéotique passé avec la Société d'H.L.M. « Résidences » pour les terrains situés avenue du Maréchal-Foch, rue Ernest-Tissot et avenue des Villes-Jumelées.

(Question retirée de l'ordre du jour pour examen juridique complémentaire) ;

13° DECIDE d'accepter le jugement rendu par le Tribunal administratif dans l'affaire qui opposait la Société CETELEM, notamment à la Ville de SAINT-CLOUD en raison d'un accident de la circulation imputé au défaut d'éclairage d'une borne axiale place Magenta, le 5 octobre 1969 ;

14° ADOPTE un barème en hausse pour le calcul des indemnités représentatives de logement aux enseignants ne bénéficiant pas du logement en nature, tel qu'il a été proposé par le Conseil départemental de l'Enseignement primaire, avec effet du 1^{er} janvier 1974 ;

15° DECIDE de porter l'allocation compensatrice de logement allouée aux instituteurs et institutrices remplaçants de 420 F à 460 F par trimestre ;

16° DECIDE de créer un emploi d'opérateur-vérificateur pour ordinateur de bureau ;

17° FIXE le montant des indemnités journalières du personnel d'encadrement des colonies de vacances ;

18° FIXE à 26 F par jour le montant de la participation des familles aux frais de séjour en colonies de vacances et

AUGMENTE les crédits prévus au Bureau d'Aide Sociale pour venir en aide aux familles à faibles revenus et

DECIDE de conserver l'acompte forfaitaire de 50 F versé au moment de l'inscription en cas d'annulation par la famille, sauf cas de force majeure ;

19° DECIDE de confirmer la mission donnée à M. VICKER, ingénieur-conseil pour l'établissement d'un rapport sur le drainage et l'assainissement de la rue du Docteur-Desfossez (partie haute) et la protection et la remise en état du mur de la sacristie de l'Eglise ;

AUTORISE M. le Maire à signer un marché de gré à gré pour l'exécution des travaux avec l'entreprise PLANTIVAUD, adjudicataire des travaux d'assainissement.

QUESTION DIVERSE

— AUTORISE l'admission en non-valeur de produits irrecouvrables.

INTERVENTIONS DIVERSES

En l'absence de M. BASSINET, M. VOIZARD rappelle les dates de différentes cérémonies :

27 avril à 11 h 30 : remise des prix aux lauréats du concours scolaire départemental sur la Résistance,

28 avril : Journée Nationale de la Déportation.

8 mai : Fête de la Victoire, cérémonie place Charles-de-Gaulle à 19 h.

M. le Maire rappelle les dates suivantes :

20 avril : remise de diplômes aux donateurs de sang.

5 mai et éventuellement 19 mai : élections.

11 mai : repas de l'Amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 12 avril, à 0 h 10.

Séance du 9 Mai 1974

Etaient absents :

M. GAUDICHON, Conseiller Municipal
M. LEYMARIE, Conseiller Municipal
Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal
M. CHARLIER, Conseiller Municipal
Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. LEYMARIE à M. MELLINET
Mme FAUQUENOT à M. le Dr TOTY
M. CHARLIER à M. le Dr ARNAUD
Mlle MESSENGER a été désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 1974

ADOpte à l'unanimité.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. le Maire

— donne lecture de la réponse de M. IMBERT, Recteur de l'Académie de VERSAILLES, concernant les suppressions de postes d'enseignants dans les lycées de SAINT-CLOUD. Ces suppressions, dues à la baisse des effectifs, portent sur 10 postes ;

— communique qu'il a reçu ce jour de M. le Préfet un important document de synthèse des études faites par la Direction Départementale de l'Équipement concernant les liaisons intercommunales ouest du département, par GARCHES, SAINT-CLOUD et RUEIL-MALMAISON.

M. BASSINET

— indique les principales manifestations qui se dérouleront lors de la **Fête de septembre** qui se tiendra dans le **Bas parc**, du 24 août au 29 septembre, avec célébration de la Saint Cloud le 22 septembre ;

— signale qu'il envisage d'organiser une exposition de prestige au Musée Culturel International à l'initiative du peintre Claude MARECHAL, rassemblant les toiles des impressionnistes s'étant intéressés à SAINT-CLOUD ;

— informe qu'une **subvention a été accordée** par la Direction des Bibliothèques de France, à la **bibliothèque municipale**,

et fait part des conversations engagées avec les responsables de la Bibliothèque pour Tous, pour la passation d'une convention permettant une harmonisation des activités des deux bibliothèques.

Il indique qu'un cycle de sorties, promenades littéraires, réservées aux abonnés à la Bibliothèque Municipale, sera organisé pour la saison 1974-1975.

M. GUAY fait le compte rendu du comité de quartier n° 5 qui s'est tenu le 24 avril à l'école de Montretout.

M. CUNY

— donne le **compte rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal** chargé des transports et communique les résultats des études faites par sondages pour mesurer les besoins de transports en commun de la population des quatre communes concernées (SAINT-CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON et MARNES-LA-COQUETTE).

Il évoque la création d'une ligne nouvelle de mini-bus et le problème du ramassage scolaire.

Mme BRUNAU

fait le point de l'état des travaux à l'école maternelle de Montretout où le retard a été rattrapé,

puis elle commente le **projet d'agrandissement de l'école maternelle du Centre**,

et rend compte de l'état d'avancement des travaux du passage souterrain pour piétons rue Dailly.

Elle évoque également le **raccordement du pont autoroutier à l'autoroute de l'Ouest** qui nécessite le délestage des poids lourds par la rue Dailly et la rue Gounod.

M. LOUGOVOY

— indique que le déjeuner traditionnel du Certificat d'Études Primaires aura lieu le 6 juin ;

que le centre aéré sera ouvert le vendredi 24 mai, lendemain du jour de l'Ascension, les écoles étant en congé mobile ;

— commente la **situation scolaire** et son développement au cours des trois prochaines années et fixe le 15 juin comme date limite pour les inscriptions scolaires de l'année 1974-1975 ;

— indique que les classes transplantées fonctionnent dans des conditions satisfaisantes et que les inscriptions pour les colonies de vacances seront reçues à partir du samedi 11 courant.

Il fait état des différents **résultats obtenus dans les disciplines sportives** et des difficultés rencontrées par certaines sections.

Docteur ARNAUD

— fait le **bilan des attributions de logements pendant les quatre premiers mois de l'année** ;

— traite du **problème de l'aide ménagère à domicile** ;

— donne des **précisions sur les demandes reçues pour le foyer-logement** ainsi que sur l'équipement intérieur de ce foyer, le prix mensuel et les ressources des demandeurs.

Il rappelle que le repas de l'Amitié aura lieu samedi prochain, au C.E.T. et que le spectacle habituel sera donné à l'auditorium de l'École Allemande, mis gracieusement à disposition par le Directeur.

M. LE LUHANDRE

— signale le déplacement à la demande d'une **association de commerçants de SAINT-CLOUD** qui se rendront à **BAD-GODERSBERG dans le cadre du jumelage**.

Mme MOREAU

— signale que 14 mères de famille seront décorées lors de la Fête des Mères et que des médailles seront remises à 7 nourrices ;

— rend compte de l'**ouverture d'un internat par l'Association des Papillons Blancs**, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, pour enfants débiles mentaux.

III. — COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordés par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Police Assurance Incendie - avenant de transfert - Bâtiment communal : 6, place Deville à SAINT-CLOUD.

— Contrat d'hébergement avec différentes associations pour les colonies de vacances de JUILLET 1974.

— Recouvrement de participation appartement n° 40 - Résidence 7 - 9, rue Gounod à SAINT-CLOUD.

IV. — DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, Sur avis favorable de M. le Président Rapporteur de la Commission des Finances et du Plan,

1° **APPROUVE le Compte Administratif de la Ville et du Service de l'Assainissement pour les opérations financières de l'exercice 1973.**

Ce compte fait apparaître un volume de dépenses effectives ou engagées de 42 178 242 F et un excédent net de 1 863 374 F ;

2° **ACCORDE** sa garantie à la Société d'H.L.M. CODELOG pour la réalisation d'un emprunt de 10 000 000 F que cet

organisme se propose de contracter auprès de la Caisse de prêts aux organismes d'habitations à loyer modéré pour la construction d'H.L.M. dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté « Guinard-Fouilleuse » ;

3° DECIDE l'aménagement de deux classes supplémentaires à l'école maternelle du Centre,

ADOpte le projet présenté par M. BENEZECH, architecte, et

DECIDE de confier l'exécution des travaux aux entreprises ayant participé à la construction de l'école, puis

AUTORISE M. le Maire à passer des marchés de gré à gré avec ces entreprises ;

4° AUTORISE M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec les Etablissements « Equipement-Minier », 50, avenue Victor-Hugo, 75016 PARIS pour la fourniture d'un groupe électropompe pour

équipement d'une station de relevage (assainissement des rues de Nancy, de la Passerelle et avenue des Châlets) ;

5° DECIDE d'affecter les fonds scolaires provenant du fonds départemental des établissements d'enseignement public pour l'année 1973-1974 ainsi qu'il suit :

Groupe I - renouvellement et modernisation de mobilier scolaire : 28 040 F.

Groupe II - remboursement d'annuités d'emprunts : 81 316 F.

6° FIXE la répartition des primes de technicité pour l'année 1973 ;

7° ADOpte un règlement intérieur des cantines scolaires.

**

QUESTIONS DIVERSES

— AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec la Caisse d'Alloca-

tions familiales de la Région Parisienne fixant les conditions d'attribution de la subvention accordée par cet organisme à la Ville de SAINT-CLOUD, pour la construction d'une crèche avenue du Maréchal-Foch ;

— AUTORISE M. le Maire à passer un avenant n° 1 au marché passé avec la Société SOGECY chargée de la construction du passage souterrain pour piétons rue Dailly ; avenant en révision consécutif aux hausses homologuées par les Ministères de l'Equipement et de l'Economie et des Finances.

**

M. le Maire indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 27 JUIN 1974, à 21 HEURES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

URBANISME

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Nature des constructions	Adresse des constructions	Date des autorisations
Construction d'un garage	28, rue du Chemin de Fer	15-2-74
Parking - 9 places	20, Parc de Montretout	15-2-74
Extension de la Clinique du Val d'Or	14 et 16, rue Pasteur	1-3-74
Aménagement d'une cuisine	38, rue Jacoulet	1-3-74
Construction d'un pavillon	148, rue des Tennerolles	8-3-74
Agrandissement d'un pavillon existant	19, avenue de Suresnes	21-3-74
Véranda transformée en chambre	8, rue des Villes Jumelées	27-3-74
Modifications intérieures - Toiture	38, avenue Bernard-Palissy	24-4-74

TRANSPORTS EN COMMUN

Les Maires de Garches, Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Ville-d'Avray et Saint-Cloud se sont réunis le 30 avril sous la présidence du Maire de Garches pour étudier les conclusions d'une enquête demandée au Cabinet SEMA-STAGE sur les besoins en transports publics des différentes communes. Celles-ci disposent maintenant d'un bon dossier à présenter au Syndicat Régional des Transports et au Préfet de Région pour obtenir une amélioration de la desserte de nos communes. Un groupe de travail restreint va préparer le dossier de présentation.

Parallèlement la Ville de Saint-Cloud prépare une expérience de mini-bus à la demande, dit « busphone », nouveau service de transport public à mi-chemin entre le taxi et l'autobus

à ligne régulière et à horaire fixe.

Quand un usager souhaite utiliser les services des minibus à la demande, il appelle par téléphone un « centre de contrôle », qui est lui-même en communication par radio-téléphone avec une flotte de minibus sillonnant le territoire de la commune. Compte tenu des transports demandés, des heures d'exécution, de l'emplacement des voitures de la flotte, un minibus vient prendre cet usager à sa porte dans un délai qui lui est précisé. Ce système est très séduisant dans son principe. Il reste à étudier sa mise en place, son coût d'investissement initial, son coût annuel de fonctionnement, de la part des recettes venant amortir les dépenses, etc. Il n'est pas encore possible de vous assurer de la mise en place d'un tel système,

il est toutefois assez probable qu'un essai sera fait. Vous en serez avertis.

B. CUNY

maire-adjoint chargé de l'urbanisme et des problèmes de transport

CIRCULATION RUE DAILLY

Par suite d'une intervention de M. FOURCADE, maire, conseiller général, auprès de M. SCHAEFFER, Directeur Départemental de l'Equipement, un arrêté a été pris par M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, interdisant aux véhicules de plus de 3,5 tonnes d'emprunter la rue Dailly pendant la nuit et cela afin d'améliorer les conditions de vie des riverains.

SAINT-CLOUD-RÉNOVATION

C'est dorénavant sous ce titre que vous seront fournis les renseignements vous permettant de suivre l'opération de restauration et de rénovation du Centre-ville

Le projet présenté par l'aménageur UFI-UFIC et le Cabinet d'architectes NOVARINA-LE GARLANTEZEC a été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 28 février 1974.

Il m'appartient de vous présenter ce projet. Compte tenu des remarques du Conseil, des aménagements sont encore possibles, mais le parti architectural et le programme de réalisations seront respectés.

Le projet définitif sera concrétisé par une convention et un plan d'aménagement de zone qui vont maintenant être mis au point. C'est au début de l'automne que ces documents devraient pouvoir être signés et soumis à l'approbation ministérielle.

1975 verrait alors le début des travaux.

LE PARTI

Le schéma d'aménagement proposé en mars 1973 s'appuyait sur quatre idées maîtresses :

- sauvegarder le site exceptionnel de la colline de Saint-Cloud ;
- mettre en valeur les bâtiments conservés du cœur de ville autour de l'Eglise ;
- offrir un maximum de vues aux futurs habitants du Centre, tant vers la Seine et le Bois de Boulogne que vers les collines environnantes ;
- créer un réseau de cheminement pour les piétons dans un cadre de verdure.

Le projet présenté affirme ces idées, en les adaptant en fonction des observations recueillies et des renseignements tirés tant de la campagne de sondages, que des enquêtes plus précises sur l'état et les occupations des immeubles.

L'implantation des volumes bâtis a été déterminée avec le souci de créer des interpénétrations d'espaces discontinus permettant des cheminements souples et variés, aboutissant à des espaces verts plantés, publics ou privés. Le plan masse affecte la quasi totalité des surfaces libres au sol à des espaces verts, à des cheminements de piétons et à une circulation seulement locale de desserte de la Mairie, de l'Eglise et des riverains.

Les bâtiments les plus élevés, qui en tout état de cause ne dépasseraient pas 9 étages sur rez-de-chaussée, se situeraient aux extrémités pour assurer la liaison avec le Parc de Béarn au Nord et les bureaux de la Colline de Saint-Cloud au Sud. La hauteur des bâtiments s'abaisserait ensuite progressivement vers le centre — au droit de l'Eglise — suivant le modelé du sol et dégageant les bâtiments du cœur de ville. Ils n'auraient dans cette partie que 3 à 4 étages au maximum. Le jeu des toitures et des terrasses, proposé par les architectes, accentue le caractère vivant et humain d'une architecture qui évite la

monotonie et la sécheresse des barres ou des tours massives, tout en conservant des formes simples.

Les besoins de la circulation intérieure au quartier sont assurés par une voie nouvelle, partie en souterrain à faible profondeur entre la rue de la Libération et la rue du Docteur-Desfossez, partie à ciel ouvert, de cette dernière voie à la rue Royale. Cette voie servira d'accès aux parkings souterrains ; par son tracé et par ses dispositions, elle ne constituera pas un pôle d'attraction pour la circulation générale mais sera avant tout une voie de desserte locale.

D'une manière générale, l'ensemble compris entre la rue Dailly, la rue Gaston-Latouche, le Pas de Saint-Cloud, la place de Gaulle, la place de l'Eglise, la rue de l'Eglise, la rue Royale, sera traité en rénovation. Néanmoins quelques immeubles de cette zone seront conservés et éventuellement restaurés.

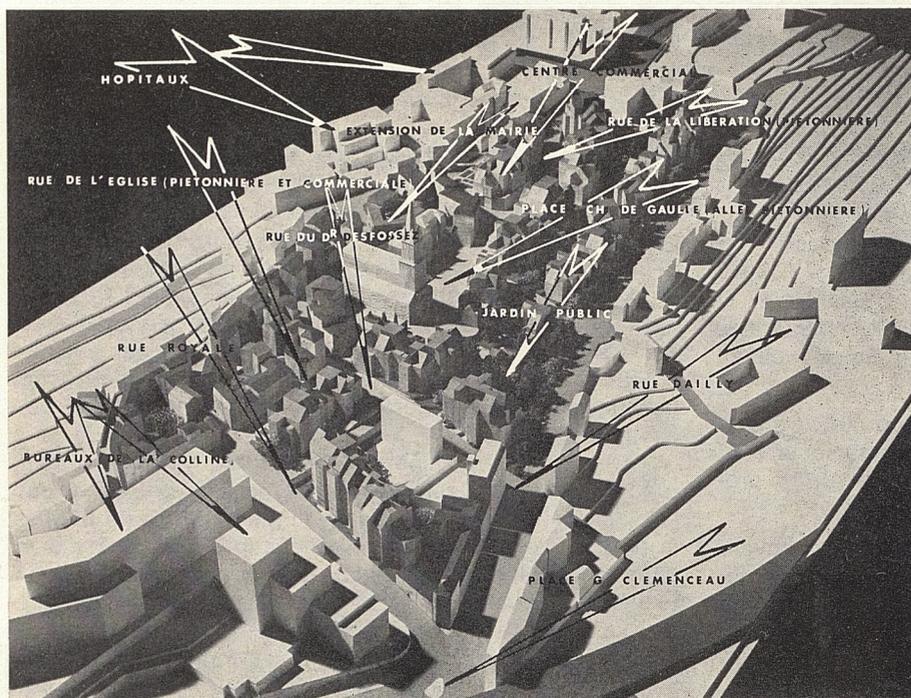
Le reste de la zone sera traité en restauration, mais là aussi quelques immeubles et surtout nombres d'appentis intérieurs seront démolis pour aérer les îlots conservés.

LE PROGRAMME

Le programme comporte les réalisations suivantes :

- 810 logements neufs se décomposant ainsi :
 - 400 logements aidés : 180 HLM (une fraction correspondant à des programmes spéciaux de relogement) ; 180 ILN ; 40 PIC ;
 - 410 logements du secteur libre.
 - 1 125 places de parkings, dont 265 places de parkings publics réparties sur plusieurs emplacements.
 - 6 350 m² de locaux commerciaux dont 3 650 m² de surfaces de vente et 1 200 m² de locaux de réserves neufs et 1 500 m² de commerces restaurés.
- Ces locaux neufs sont concentrés pour une partie dans un pôle commercial attractif de 1 500 m² environ donnant sur la rue de la Libération et la place du Pas de Saint-Cloud jusqu'à la rue de l'Eglise, dont la partie constituée par les numéros pairs serait, si les nécessités de la construction l'exigent, entièrement reconstruite dans une architecture « d'accompagnement » de façon à conserver le caractère actuel de la rue.
- Environ 250 logements anciens qui seront conservés, dont la moitié a besoin d'une restauration sérieuse.
 - des équipements publics :
 - un centre administratif où seraient regroupés divers services dont le commissariat de police et peut-être une recette-perception fonctionnelle et une inspection du travail ;
 - la Maison de l'Amitié ;
 - une crèche ;
 - un centre de soins ;
 - l'agrandissement de la mairie.
 - 18 500 m² d'espaces verts dont 1 700 m² d'espaces verts publics.

Indépendamment des obligations légales relatives aux propriétaires et occupants des immeubles touchés



Maquette de
rénovation
du centre

(Photo Lomprenz)

par les opérations de rénovation et restauration, des participations ont été prévues dans le bilan général de l'opération, pour aider le relogement des différents habitants dans le périmètre de ces opérations. Une participation spéciale est prévue pour faciliter les opérations de restauration.

LES PHASES DE REALISATION

Le plan des phases d'exécution indique schématiquement que l'opération serait conduite en 4 phases, avec une phase préliminaire dite phase 0 au cours de laquelle serait construit, en particulier, un immeuble de relogement.

Ces différentes phases qui s'échelonnent de 1975 à 1981 ont été établies en fonction des idées maîtresses suivantes :

- apporter le minimum de troubles à la vie locale ;
- poursuivre parallèlement les réalisations dans le secteur rénovation et dans le secteur restauration ;
- réaliser en même temps les équipements correspondants.

C'est ainsi qu'à la fin des deux premières phases, c'est-à-dire à l'expiration d'un délai de 4 ans, la rénovation de tout le secteur au Nord de la rue Vauguyon et la rue du Pas de Saint-Cloud serait pratiquement terminée.

Sans aucun doute cette opération, dont chaque membre du Conseil Municipal a dit qu'elle était indispensable, va apporter des perturbations dans la vie des habitants du Centre. Mais le Conseil voudrait que ces perturbations soient aussi réduites que possible et que surtout ne s'y ajoute pas un sentiment d'inquiétude sur l'avenir de chacun.

Quatre garanties sont données à la population :

Première garantie

Chaque habitant du quartier Centre sera relogé et relogé dans le Centre. Il n'y aura pas de cité de transit, de relogement provisoire à l'extérieur du quartier.

Chaque phase commencera par la réalisation des immeubles nécessaires au relogement des habitants qui vont être touchés par la rénovation ou la restauration de leur îlot.

Deuxième garantie

L'affectation des logements sociaux sera faite par le bureau des logements de la ville. Une commission instruira les demandes individuelles de chaque habitant, de façon à adapter le type de logement aux possibilités de chacun et c'est le bureau qui discutera avec le promoteur du relogement individuel de chacun des habitants.

Troisième garantie

La ville de Saint-Cloud conservera l'assistance du B.E.R.U., Bureau d'Etudes et de Réalisations Urbaines, après l'approbation du dossier de réalisation de l'opération de rénovation et pendant la durée de réalisation des travaux de manière à ce que tous les habitants puissent disposer de l'assistance gratuite d'un bureau conseil sur les problèmes techniques, juridiques, financiers ou de procédure.

Quatrième garantie

La commission consultative, mise en place depuis quelques mois et qui représente les propriétaires, les locataires et les commerçants, continuera à assister l'équipe de la mairie pendant la phase de discussion de la convention et plus tard celle de réalisation des travaux.

Ainsi comme par le passé, la population sera normalement informée et associée aux grandes décisions qui la concernent.

B. CUNY

Maire-adjoint chargé de l'urbanisme

P.S. Les débats complets de la séance du Conseil Municipal du 28 février ont été diffusés aux habitants du Centre.

Participation de la population à l'activité municipale

COMITE DE QUARTIER N° 1

Le mercredi 27 février, à 21 heures, au centre aéré rue Gounod, Mme OHRESSER, conseiller municipal, responsable du quartier n° 1, avait réuni les habitants, en présence de M. FOURCADE, maire, conseiller général de Mme BRUNAU, maire-adjoint chargée des travaux et de la voirie, du Docteur ARNAUD, maire-adjoint chargé des affaires sociales, et de M. GUAY, conseiller municipal.

Dès le début, Mme OHRESSER invita les participants à poser des questions.

Premier sujet débattu : le problème de la voirie communale — réfection des rues et des trottoirs — et du stationnement « sauvage » dont se plaignent les commerçants et les piétons car les voitures se garent de plus en plus sur les trottoirs. Cet état de fait remet en cause la sécurité des piétons et à ce sujet, Mme BRUNAU donna des précisions sur les mesures qui allaient être prises : pose d'arceaux rue Gounod, installation de feux à poussoir rue Pasteur, probablement à proximité de l'hospice Lelégard, à la jonction des rues Gounod et Dailly, à hauteur de la rue Hébert, et rue Preschez, à 40 mètres en retrait du carrefour. Autre danger signalé par un participant : le passage de l'autobus 160, rue Verhaeren, du fait de l'étroitesse de cette rue ; le problème se posera d'une façon encore plus cruciale au moment de l'ouverture du C.E.S. mais la municipalité envisage de trouver une solution en accord avec la R.A.T.P.

Les transports en commun fut le deuxième sujet auquel s'intéressèrent particulièrement les participants. C'est pourquoi M. FOURCADE leur exposa en détails, à l'aide d'une maquette, les projets de la S.N.C.F. concernant la modernisation complète de la gare du haut, la réfection des voies et les changements de matériel. De plus il parla du projet de déviation du trajet du mini-bus de la Verboise, qui pourrait desservir l'avenue Foch, les lycées, la piscine, et remonter rue du Mont-Valérien pour rejoindre son trajet initial au carrefour de la Bérengère. Pour le bas de Saint-Cloud, l'installation d'une gare auto-routière et d'un parking à proximité de la gare viendront compléter l'équipement de ce quartier. En dernier lieu, M. FOURCADE annonça la prolongation de la ligne de métro n° 10 Porte d'Auteuil - Pont de Saint-Cloud qui se fera sans doute dans le cadre du VII^e Plan.

Dernier problème propre au quartier : la construction du gymnase du C.E.S. et des H.L.M. sur le marché de Montretout. Malgré l'exiguïté du terrain, la Municipalité a obtenu, moyennant une participation de sa part, qu'un gymnase soit implanté sur le terrain du C.E.S. Quant au marché de Montretout, pendant la durée des travaux de construction des H.L.M., il sera installé boulevard de la République et rue Preschez, ce qui gênera au minimum les commerçants et les consommateurs.

Un mot sur les espaces verts : tous ont pu remarquer que des arbres ont été plantés rue Pasteur. 220 le seront boulevard de la République et il n'y aura pas d'élagage avant trois ans.

COMITE DE QUARTIER N° 5

C'est à l'Ecole de Montretout que s'est tenu mercredi 24 avril le comité de quartier n° 5. En l'absence de M. GAUDICHON, M. GUAY, Conseiller municipal animait cette réunion à laquelle assistaient Mme BRUNAU, Maire-Adjoint, Mme FAUQUENOT et Mlle MESSAGER, Conseillers municipaux et une centaine de personnes.

M. GUAY rappela d'abord le souci du Conseil Municipal d'informer du mieux possible la population de l'ensemble des problèmes qui se posent à lui et donna, dans un exposé préliminaire les indications attendues sur les travaux actuels et les projets à court et moyen termes.

TRANSPORT

— les travaux d'abaissement des voies S.N.C.F. sont commencés. Chaque riverain sera personnellement avisé de la période des travaux (13 mai 1974 - 15 novembre 1975) ;

— les minibus de la Verboise verront très prochainement leur itinéraire modifié pour desservir notre ville ;

— notre commune a été choisie comme ville pilote en matière de transport par bus à la demande. Le projet prévoit un itinéraire de référence avec possibilité de déviation par appel téléphonique.

CIRCULATION

— aménagement imminent du carrefour Santos-Dumont très fréquenté par les jeunes écoliers du Pont Sénard, etc.

— début des travaux de réfection du carrefour Magenta en août prochain.

STATIONNEMENT

— un arrêté va être pris pour réglementer plus sévèrement les dispositions prises pour le stationnement autour de l'hippodrome (empêcher les autocars et les taxis de stationner sur les voies de Saint-Cloud).

SPORTS

— une quinzaine sportive prévue entre le 28 avril et le 5 mai est reportée en septembre en raison des événements politiques actuels, les élus locaux et le personnel municipal étant retenus dans les bureaux de vote le 5 mai ;

— aménagement de vestiaires et de douches au stade du quai Carnot.

VOIRIE

— présentation du programme 74 pour ce quartier (travaux d'urgence) :

pour les **voies** : sente des Pommiers-Rouges (début des travaux en mai) ; rue de Buzenval (entre les rues Jacoulet et Bucourt) ;

pour les **trottoirs** : la rue Bucourt, rues des Tennerolles, Jacoulet, Preschez, E-Tissot, de la Redoute.

ESPACES VERTS

— plantation d'arbres par le Ministère de l'Équipement, rue Pasteur, rue du Mont-Valérien, boulevard de la République ;

— la ville de Saint-Cloud a loué à la ville de Paris le terrain de la rue de l'Avre qui appartient au Service des Eaux, pour l'entretenir convenablement.

GROS TRAVAUX

— **Foyer logement** - un appartement témoin visible en décembre 74, achat par la ville d'un terrain de 500 m² contigu pour agrandissement du jardin.

— **C.E.S. rue Gounod** - il sera mis en service à la rentrée prochaine.

— **ZAC GUINARD** - l'arrêté préfectoral de réalisation est à la signature du Préfet. Le Conseil Municipal votera la garantie d'emprunt le 9 mai prochain.

— **H.L.M. sur le marché de Montretout** - un certain nombre d'améliorations ont été apportées, notamment il y aura un étage de moins à chaque niveau (6 et 7 étages).

— **Ecole Maternelle de Montretout** - les travaux avancent.

— **Hôtel des Postes** - le projet a été accepté par la Municipalité.

Puis, Mme BRUNAU, plan en mains, explique, en réponse à une pétition, comment la crèche située avenue Foch sera réalisée. Elle expose en particulier, et de façon très précise, les modalités de son implantation, la justification des logements de fonction, le déplacement de 4 arbres.

Mme BRUNAU met l'accent également sur trois questions spécifiques à ce quartier :

— les travaux de la cuisine du groupe scolaire Montretout ;

— école maternelle de ce groupe : les travaux ne pouvant être terminés à la rentrée, l'ouverture est prévue en cours d'année scolaire 74-75. Cette réalisation permettra la suppression de deux bâtiments préfabriqués et par suite l'agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants ;

— amélioration de la circulation et du stationnement aux abords de l'hippodrome : application d'un nouvel arrêté dans 15 jours.

De nombreuses questions furent posées à propos de ces deux exposés et différentes suggestions furent présentées par les habitants de ce quartier.

Les habitants ont en outre demandé :

— que l'on signale les rues en pente afin d'éviter que certains automobilistes ne s'y engagent trop rapidement ;

— la remise en état des W.C. du cimetière ;

— que l'on suive l'enquête sur le respect des conditions de sécurité des HLM rue Ferdinand-Chartier ;

— que l'on s'inquiète des difficultés d'utilisation du téléphone 771 ;

— de modifier la hauteur de l'affichage public (surtout rue Pigache).

Ce fut une réunion très riche de propositions et de suggestions, ce qui montre de nouveau le grand intérêt des réunions pour les habitants d'une part et le Conseil Municipal d'autre part.

COMITE DE QUARTIER N° 6

C'est au C.E.T. de la rue Pasteur que s'est tenue, le 15 mai dernier la réunion du comité de quartier n° 6 qu'anime M. VOIZARD, Conseiller Municipal. Une quarantaine de personnes y assistaient en présence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, de M. CUNY, Maire-adjoint et de MM. CHARTIER, MELLINET et GUAY, Conseillers Municipaux.

Dans son exposé préliminaire, M. VOIZARD, à titre d'information, présente aux participants ce qui est en cours de réalisation dans notre ville.

URBANISME

— Rappel de l'état d'avancement des études et des décisions concernant la Rénovation du Centre.

— Terrain de la Princesse de Grèce : l'opération est en cours. Elle comprendra un jardin public de 5 000 mètres et une salle culturelle polyvalente, rue du Mont-Valérien.

— Z.A.C. GUINARD : le permis de construire est en instance.

— Terrain sis, 35, boulevard de la République : le souci actuel de la municipalité est la préservation des arbres.

— Z.A.C. Marché de Montretout : le permis est également en cours ; il y est prévu 65 logements HLM.

— C.E.S. Gounod : la fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire prochaine.

— Ecole Maternelle Montretout : ouverture prévue à la Toussaint.

— Crèche Stella Matutina : 60 enfants pourront y être accueillis. Les travaux sont commencés.

— Foyer - logement pour personnes âgées : la Ville discute actuellement avec la Ville de Paris en vue de l'acquisition d'un terrain pour agrandir le jardin.

TRAVAUX

M. VOIZARD présente aux habitants, en leur montrant les plans, l'aménagement des carrefours Magenta et Porte-Jaune, dont le début des travaux est prévu cet été. Puis il fut rappelé la mise en service du nouveau Pont de Saint-Cloud, la fin des travaux du souterrain pour piétons rue Dailly pour les vacances et enfin l'amélioration de la circulation due à la possibilité pour les automobiles d'utiliser le bas de la rue Hébert dont les escaliers ont été supprimés.

CIRCULATION

Trois feux vont être installés en vue de la protection des piétons : à l'angle des rues Dailly et Hébert (sur potence), Gounod et Preschez, Pasteur et Lelégard (bouton poussoir).

ESPACES VERTS

M. VOIZARD insiste sur l'effort du département, malgré quelques difficultés avec l'entreprise adjudicataire, en ce qui concerne les plantations d'arbres rues Pasteur, du Mont-Valérien et boulevard de la République.

La parole fut ensuite donnée aux habitants ; les questions et les suggestions furent très nombreuses et toutes très intéressantes.

Parmi les questions, on notera celles-ci :

— **Pourquoi des travaux d'aménagement de la rue Pasteur ?**

M. CUNY, Maire-adjoint, précise que la rue Pasteur, comme le boulevard de la République, étaient des voies départementales et que la Municipalité a toujours demandé de ne pas faire passer la circulation à travers Saint-Cloud, c'est-à-dire de ne pas élargir le boulevard de la République, mais simplement de procéder à l'aménagement des carrefours. Cet aménagement sera très limité : la rue Pasteur sera à 4 voies (2 x 2), quelques

parkings seront supprimés mais les arbres resteront.

— **Ne peut-on pas, avenue du Général-Leclerc, conserver parkings et voie piétonnière ?**

M. le Maire répond que cela va à l'encontre de la politique suivie par la Mairie. Il s'agit dans ce cas d'un problème ponctuel de stationnement dû à l'Audiométrie et aux garages de la place Magenta.

Ce qui pourrait être fait c'est une voie piétonnière doublée d'une piste cyclable.

— **Quelles sont les normes en ce qui concerne les parkings dans les immeubles neufs ?**

M. CUNY précise que la réglementation a été renforcée et donne les chiffres tirés du P.O.S. :

— chambres individuelles : 1 place/2 chambres ;

— studios et 2 pièces : 1 place/logement ;

— 3 pièces : 1,5 place/logement ;

— 4 pièces et 5 pièces : 2 places/logement ;

— 6 pièces et plus : 3 places/logement.

— **Quand remettra-t-on la ligne RATP 344 en service jusqu'au Pont de Neuilly ?**

M. Jean-Pierre FOURCADE répond que les transports sont des préoccupations du Conseil Général et qu'une enquête très approfondie sur ces problèmes est faite avec les communes avoisinantes.

La RATP n'envisage pas le terminus Pont de Neuilly car elle veut préserver le R.E.R.

Trois améliorations seront cependant apportées :

— il y a un projet actuel de rallongement de la ligne n° 10 du métro de la Porte d'Auteuil au rond-point Rhin et Danube à Boulogne ;

— création imminente d'un système de bus à la demande (Saint-Cloud sera une ville test) ;

— changement demandé de l'itinéraire de la ligne RATP de la Verboise.

Parmi les suggestions, on notera principalement une inspection de la Villa Pasteur (pour le stationnement et la propreté), une intervention auprès de l'Équipement au sujet des trottoirs défoncés à la suite des travaux de plantations d'arbres, une demande de pose d'arceaux devant les immeubles collectifs rue Pasteur, une intervention auprès de la SNCF pour que soit pioché le balastre sur la voie ferrée Paris-Saint-Nom-la-Bretèche, ce qui n'a pas été fait depuis 6 ou 7 ans, une remarque sur le caractère très glissant en hiver de la passerelle d'accès dans le Parc, une demande d'élagage des arbres place Magenta (bien que lors de la Commission extra-municipale d'urbanisme le vœu se soit fait sentir de ne plus élaguer systématiquement) et enfin une demande d'interdiction de stationnement rue Lelégard, entre les rues Pasteur et de Garches, la circulation y étant très difficile et en particulier pour le ramassage des élèves.

Cette réunion s'acheva à 23 heures. Elle fut, comme les précédentes, très riche et très animée, ce qui montre l'attachement de la population à ces comités et par conséquent à la vie de la Cité.

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

SCRUTIN DU 5 MAI 1974

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CHABAN DELMAS	DUMONT	GISCARD D'ESTAING	HERAUD	KRIVINE	LAGUILLER	LE PEN	MITTERRAND	MULLER	RENOUVIN	ROYER	SEBAG
1	1 222	1 005	3	1 002	158	32	400	0	4	14	7	322	8	0	56	1
2	1 245	1 099	1	1 098	166	44	594	0	6	11	9	220	7	3	32	6
3	1 234	1 076	7	1 069	164	31	469	0	5	10	18	301	10	5	55	1
4	1 224	1 061	2	1 059	145	40	541	0	6	11	6	255	6	3	42	4
5	1 348	1 116	5	1 111	174	34	511	1	4	20	16	317	5	2	25	2
6	1 188	1 055	4	1 051	171	37	507	0	3	20	8	257	4	1	41	2
7	1 197	1 033	3	1 030	130	25	482	0	2	15	7	331	5	2	28	3
8	1 273	1 089	4	1 085	152	37	508	1	1	13	7	324	10	2	28	2
9	1 683	1 499	7	1 492	185	55	866	0	1	10	10	304	8	2	47	4
10	1 355	1 222	1	1 221	172	35	633	2	3	14	16	303	6	1	33	3
11	1 099	961	5	956	149	27	386	2	5	13	16	326	0	1	29	2
12	1 132	975	3	972	116	39	578	0	1	9	7	166	5	3	47	1
13	924	788	4	784	120	29	290	1	3	13	5	297	3	1	21	1
Totaux	16 124	13 979	49	13 930	2 002	465	6 765	7	44	173	132	3 723	77	26	484	32

POURCENTAGE DES VOIX 14,37 3,34 48,56 0,05 0,32 1,24 0,95 26,72 0,55 0,19 3,48 0,23

ABSTENTIONS : 13,30 %

SCRUTIN DU 19 MAI 1974

Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Suffrages exprimés	GISCARD D'ESTAING	MITTERRAND
1	1 225	1 048	12	1 036	632	404
2	1 245	1 125	13	1 112	835	277
3	1 234	1 107	15	1 092	726	366
4	1 224	1 083	10	1 073	751	322
5	1 348	1 123	25	1 098	723	375
6	1 189	1 067	15	1 052	739	313
7	1 197	1 068	8	1 060	610	450
8	1 273	1 119	12	1 107	708	399
9	1 683	1 526	35	1 491	1 123	368
10	1 355	1 248	17	1 231	854	377
11	1 099	994	18	976	577	399
12	1 132	1 010	15	995	770	225
13	924	807	19	788	444	344
Totaux	16 128	14 325	214	14 111	9 492	4 619

Pourcentage des voix 67,27 % 32,73 %

Abstentions : 11,179 %

MANIFESTATIONS COMMUNALES

□ De nombreux visiteurs rue du Calvaire pour

L'EXPOSITION CLAUDE MARECHAL

Le 7 mars dernier, derrière les baies du Musée Bibliothèque, rue du Calvaire, brillant de mille lumières, la foule des grands jours se pressait. Saint-Cloud fêtait enfin, à l'occasion du vernissage de son Exposition, un de ses enfants déjà célèbre. Claude MARECHAL né il y a 49 ans dans la maison où il habite, ancien élève du lycée, devait présenter son œuvre dans de nombreuses galeries parisiennes, à l'étranger, en Allemagne, en Suisse, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Amérique du Sud, avant

POÈTE INSPIRÉ

de trouver dans sa ville natale la consécration de son talent de poète inspiré. Jean BOURET, l'éminent critique d'art, auteur de nombreux ouvrages consacrés aux plus célèbres des peintres, dans une même amitié pour Claude MARECHAL et pour René BASSINET, organisateur de l'exposition, avait accepté de préfacier le Catalogue illustré remis à tous les visiteurs.

M. et Mme FOURCADE et la Municipalité accueillaient tous ceux et toutes celles qui, dans notre Ville comme à Paris, apprécient le talent et l'œuvre de MARECHAL.

« Figuratif ou abstrait ? Maréchal ne s'est pas posé la question. Il s'est soustrait, très tôt, aux disciplines des différentes écoles picturales pour ne suivre que sa propre vocation ».

« S'il y a dans la musique de ses toiles des accents Verlainiens, ce qui l'apparente au poète, c'est la

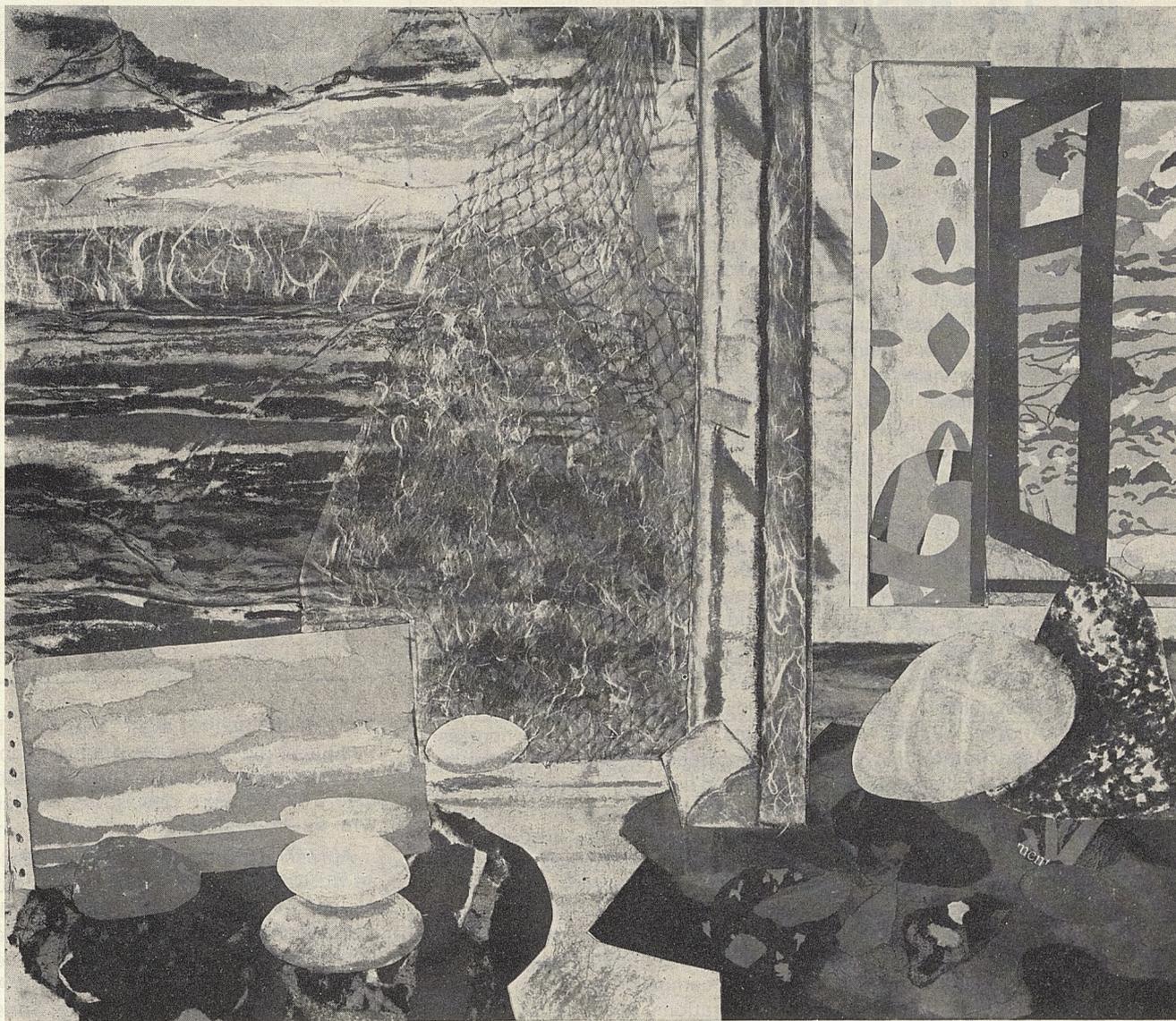


Le peintre et M. FOURCADE



Georges MESMIN, Député de Paris, en conversation avec René BASSINET, Premier Adjoint

(Photos Christian Maréchal)



Filets

(Photo André Gontard)

UN CLIMAT UNIQUE

magie de la transcription des correspondances métaphoriques. Comme VERLAINE dont PAUL VALERY disait que sa simplicité est le fruit d'un intense labeur, méthodique et acharné, Claude MARECHAL crée le climat unique de ses toiles au

bout d'un travail où l'introspection et la projection de ses rêves l'emportent sur la notion de peinture impressionniste ». « Un chant sommeille en toutes choses qui poursuivent leur rêve éternel, et l'univers se met à chanter dès que tu trouves le mot magique. Il n'est pas de doctrine, il n'est pas de formule d'atelier qui puisse rem-

placer ce mot magique qui a ouvert à MARECHAL la Caverne aux Trésors ».

Ces extraits d'articles de Franck ELGER ou de Henry CHAPIER paraissent assez bien fixer l'œuvre de MARECHAL qui, après celles de BENN et de PISANO, devait rencontrer dans notre Musée un succès considérable.

□ CONCOURS SCOLAIRE DE LA RESISTANCE

Fabrice SCHEFFER et Jean-Philippe CRESSIAUX, élèves du lycée Florent Schmitt, et lauréats du concours scolaire de la Résistance ont été honorés à la Mairie de Saint-Cloud le 27 avril.

Ce concours national est organisé annuellement par l'Education Nationale. Cette année, le sujet était : « Que pensent les jeunes d'aujourd'hui de l'action des jeunes d'alors dans la Résistance et de l'influence de cette action dans le combat final ».

Cette remise de prix a eu lieu en présence de membres des Associations de Résistants et d'Anciens Combattants et de nombreuses personnalités. Nous ne citerons, autour de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, conseiller général, que M. CHAMBORD, proviseur du lycée, M. VOIZARD, membre du Bureau National des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, et Mme Andrée ASTIER, Présidente de l'Association des Déportées et Internées, de la Résistance, et Présidente du Comité du concours scolaire, à qui, il appartenait, à ce titre, de nous lire des extraits de certaines copies dont celles de nos lauréats.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle nous lut le passage d'un devoir d'un élève de troisième qui, après avoir parlé d'un jeune fusillé par les Allemands, avait écrit : « C'est à des exemples comme

celui-là que je me dois d'avoir une profonde reconnaissance pour celui-là même, pratiquement de mon âge qui, avec un décalage du temps aurait pu être mon copain, mais qui lui, est tombé avec sur sa poitrine une grande tâche rouge qui, trente ans après, représente toujours pour moi la fleur de la liberté ». Elle précisa ensuite les raisons de ce concours qui ne vise qu'à mettre en garde les jeunes contre les dangers des fascismes, leur éviter de connaître les épreuves de la génération précédente et, qu'instruits des horreurs du passé, ils puissent répondre au vœu d'Estiennes d'Orves la veille de sa mort : « que personne ne songe à me venger, je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France ».

Puis vint la remise des récompenses, magnifiques ouvrages sur la Résistance et la Déportation, par les Associations de Déportés et Déportées, dons de M. Antonat, citoyen d'honneur de la Ville, médaille de la Ville et livre de M. Marie « Saint-Cloud, cité historique », par M. FOURCADE qui, après avoir félicité lauréats et professeurs dont M. MASCOMERE, conclut en quelques phrases de haute tenue sur l'abnégation de certains de nos compatriotes pour qui les considérations morales et humaines ont prévalu, qu'elles qu'en puissent être les conséquences.

COMMUNIQUÉ

L'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Saint-Cloud-Garches communique les numéros gagnants du calendrier 1974 :

— sur le plan national le n° 278402 gagne une croisière en Norvège pour 2 personnes ;
— sur le plan local les numéros :

207943	1 cendrier	208319	1 lot alimentaire
207949	1 objet d'art (cheval)	208362	1 cendrier
208301	1 statuette	208448	1 malette de voyage

VACANCES DE PAQUES DES ENFANTS DE SAINT-CLOUD

Vendredi 22 mars, à 18 heures, grande effervescence sur la place devant la Mairie. C'était le départ de 60 enfants pour TAMIE, centre alpin de la ville. Des membres du Conseil Municipal et du Corps Enseignant étaient là pour aider à l'embarquement de tout ce petit monde.

Un peu plus tard, vers 20 heures, 25 autres enfants clodoaldiens de 8 à 14 ans partaient, soit de Garches, soit de Paris, pour Crest-Voland ou pour Aussois, se joignant à des enfants d'autres communes, pour ces 2 centres situés en Savoie.

Tout le monde était joyeux à la pensée de pouvoir se détendre pendant quelques jours et faire du ski si l'état de la neige le permettait.

JOURNEE NATIONALE A LA MEMOIRE DES HEROS ET MARTYRS DE LA DEPORTATION

La Municipalité avait organisé le dimanche 28 avril une manifestation à l'occasion de la « Journée Nationale à la Mémoire des Héros et Martyrs de la Déportation ».

Après la messe célébrée en l'Eglise du Centre les membres de la Municipalité et un certain nombre de personnalités parmi lesquelles on reconnaissait M. Jacques BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine, M. SAUTAREL, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, et les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants se réunirent au Monument aux Morts, place Charles-de-Gaulle pour la cérémonie des couleurs qui fut suivie d'un dépôt de gerbes et de l'observation de la minute de silence. Puis M. VOIZARD, Conseiller Municipal et Président de l'Association départementale des déportés, lut le message des Déportés.

Après quoi le cortège se rendit au cimetière au Monument du Souvenir Français où les Anciens Combattants rendirent hommage aux « morts sans sépulture ».

□ INAUGURATION DE DEUX NOUVEAUX SERVICES

A L'HOPITAL

Le mercredi 8 mai, à 18 h 30, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, maire, conseiller général, le corps médical et la Direction des Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud, recevaient un grand nombre de personnalités à l'occasion de l'inauguration de deux nouveaux services à l'hôpital : le service d'hémodialyse, et le service de rééducation fonctionnelle.

On reconnaissait dans l'assistance, MM. LEMOINE et BONHOMME, Directeur et Directeur-Adjoint de l'Action Sanitaire et Sociale, ainsi que Mlle LEVER, Mlle MAMELET et M. le Docteur RODALEC, du Ministère de la Santé Publique, des représentants de la Sécurité Sociale et des Hôpitaux voisins, et des membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud.

M. FOURCADE fit d'abord un discours de bienvenue et retraça l'histoire de l'aménagement des locaux que tous purent ensuite visiter.

Le service d'hémodialyse, dirigé par le Docteur REVEILLAUD peut accueillir six malades simultanément, dans une pièce très moderne, peinte en orange où les lits ont été installés de façon à ce que les malades puissent participer un peu à la vie extérieure. La dialyse, permet aux malades dont les reins ne fonctionnent plus et dont la greffe du rein était la seule solution avant la mise au point de cette technique, d'être soumis à une épuration complète de leur sang. Le sang, aspiré à l'aide d'une pompe, passe dans une « bobine » où un liquide fait fonction d'épurateur, c'est-à-dire — remplace le rein, avant d'être réinjecté au malade. Ce traitement qui dure 6 à 8 h et doit être renouvelé deux ou trois fois par semaine selon les cas, est, comme on peut le penser, extrêmement délicat. C'est pourquoi 9 infirmières et une surveillante sont présentes en permanence dans ce nouveau service de l'hôpital de Saint-Cloud.

Le service de rééducation fonctionnelle, dont le Docteur BENICHOU a

la responsabilité, a été conçu avec beaucoup d'ingéniosité car les locaux disponibles ne se prêtaient pas à la mise en place d'un tel service et pourtant le résultat est une véritable réussite.

Pour y soigner les malades des 3 spécialités : traumatologie, rhumatologie et neurologie, on a évité de faire uniquement de grandes salles communes de rééducation. Il n'y en a qu'une seule dans laquelle les boxes sont nettement séparés entre eux par des rideaux dans les différents tons de bleu. Les autres pièces sont conçues pour accueillir un seul malade et le kinésithérapeute qui le soigne. Elles sont équipées de tout l'appareillage nécessaire à la rééducation. Il y a également un sauna, une « piscine » maintenue à 35° qui permet de soigner certains types de malades pour lesquels les traitements classiques ne sont pas efficaces, et une salle d'élongation. Peint de couleurs claires, orné de panneaux de bois naturel et de très jolies plantes vertes, le service paraît presque spacieux.

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

M. René BASSINET, premier Maire-adjoint remplaçant M. FOURCADE empêché, entouré de Mmes FAUQUENOT, BARTHELEMY, OHRESER, OLIVIER, de Mlle MESSEGER, du Dr TOTY, de MM. HAINQUE, GUAY, MELLINET, VOIZARD, conseillers municipaux, M. SAUTAREL, secrétaire général de la sous-préfecture, M. l'Inspecteur général honoraire BRUNAU, l'adjudant-chef BRUSS de la brigade de gendarmerie et le Commissaire BOYER, les Présidents et les membres des Associations locales s'étaient réunis le 8 mai place Charles-de-Gaulle puis au Mémorial Leclerc pour célébrer l'anniversaire de la victoire de 1945.

Après l'observation d'une minute de silence, les sonneries traditionnelles furent assurées par les clairons de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, puis le Docteur VALENTIN,

Président de l'Association Rhin et Danube lut l'ordre du jour signé à Berlin par le Maréchal de Lattre de Tassigny. Enfin des gerbes étaient déposées par M. BASSINET, Maire-adjoint, le Président CATALANO pour le Comité d'Entente des A.C., le Président VALENTIN, et Gérard d'HAUTEVILLE de Rhin et Danube.

LES ENFANTS DU CENTRE AERE ONT POSE DES « NICHOURS » POUR LES OISEAUX DU PARC DE SAINT-CLOUD

Le lundi 1^{er} avril, les enfants du Centre aéré de Saint-Cloud, près d'une cinquantaine, sont allés, accompagnés de leur directrice et de leurs moniteurs, poser des nichours pour les oiseaux, dans le parc de Saint-Cloud.

Cette initiative était due au Centre d'étude internationale pour la Protection de la nature, que préside le

docteur Jacques Debat, et de la Ligue française pour la protection des oiseaux.

Le Dr Debat et M. Antoine Reille, secrétaire général de la L.P.O., et Mlle Savy, assistaient à l'opération, ainsi que M. Jacques Dreyfus, secrétaire général de l'ADEVAM.

Les nichours, 18 en tout, avaient été fabriqués et décorés par les enfants à qui M. Antoine Reille expliqua leur utilité pour la reproduction des oiseaux, mésanges, grimpeurs, rou-

Conscients de l'utilité de leur action, les enfants qui s'étaient munis d'une échelle, installèrent les nichours dans un endroit qui leur avait été indiqué par M. Schmitz, conservateur du parc de Saint-Cloud. Ce fut en même temps une bonne partie de campagne et tout le monde s'est bien amusé.

Au Centre de la nature, un goûter offert par le Dr Debat attendait les enfants. Grâce à eux, de tout jeunes oiseaux peupleront bientôt le parc.

□ Beaucoup d'ambiance le 11 mai dernier au **REPAS DE L'AMITIÉ**



(Photos Lomprez)

750 repas servis : tel est le bilan de la Journée de l'Amitié organisée l'autre samedi et destinée à honorer les Anciens de Saint-Cloud.

Pendant que M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, et Mme FOURCADE entourés des membres du Conseil Municipal, recevaient au C.E.T. Santos Dumont 400 convives, Mme BRUNAU Maire-adjoint et des membres du Conseil Municipal présidaient à la Maison de Retraite Lelégard le repas de fête des pensionnaires.

Repas animés, pleins de gaieté où les vieilles connaissances se retrouvaient et où un contact chaleureux s'établit de suite entre tous et ne cessa de régner jusqu'à la fin.

Les festivités se poursuivirent l'après-midi dans la salle de spectacle du Lycée Allemand où la troupe de Laurence GLOREY fit revivre à nos Anciens les années de leur jeunesse.

Un spectacle animé par une autre troupe de variétés se déroulait au même moment à la Maison Lelégard.

M. Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil participait à ce repas où de nombreux représentants des différentes associations de la ville, s'occupant des personnes âgées et l'équipe des secouristes de la Croix-Rouge étaient également présents pour s'associer dans une ambiance chaleureuse à la joie générale.

En cette journée de fête, la doyenne de Saint-Cloud, Mme PARBEAU, âgée de 104 ans n'avait pas été oubliée. Ne pouvant participer au repas, une gerbe de fleurs lui avait été remise le matin.

PROTECTION CIVILE : POURQUOI ?

PLAN ORSEC..., tout le monde est maintenant familiarisé avec cette expression... VAL D'ISERE, ARDECHE, DROME et tout récemment ERMENONVILLE pour ne parler que des derniers plans déclenchés.

La PROTECTION CIVILE a entre autres pour mission de mettre en œuvre les moyens de secours. Pour cela, il faut y penser longtemps à l'avance, prévoir l'organisation, savoir où trouver les moyens, réunir le personnel nécessaire.

Si le jour d'un sinistre ou d'une catastrophe on ne veut pas se trouver irrémédiablement dépassé par les événements, il faut disposer sur place de personnes connaissant bien les lieux, les dangers et les possibilités d'interventions.

Le Service National de la PROTECTION CIVILE s'étend à toute la France. Dans la région parisienne, la PROTECTION CIVILE dépend de la Préfecture de Police.

La moitié Sud du Département des Hauts-de-Seine forme le 6^e District ; dans ce District, les communes de SAINT-

CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON, MARNES-LA-COQUETTE constituent la circonscription de SAINT-CLOUD.

L'efficacité de la PROTECTION CIVILE dépend du nombre de personnes dans chaque commune qui accepteraient de consacrer un peu de leur temps pour être prêtes à intervenir lorsqu'il est nécessaire.

Les enseignements voulus seront dispensés gratuitement.

Par ailleurs, les Diplômes décernés par la PROTECTION CIVILE sont obligatoires pour la tenue de certaines fonctions.

De toute façon, les connaissances que vous pourrez acquérir vous enrichiront et seront immédiatement utiles pour la protection des vôtres et de vous-même et vous permettront d'intervenir en cas d'urgence, ainsi, vous serez prêts.

SAINT-CLOUD doit pouvoir avoir une ou deux équipes toujours prêtes à intervenir.

Nous faisons appel à tous ceux qui

ont le goût et l'habitude des responsabilités et du désintéressement pour assurer l'encadrement et aussi aux personnes de bonne volonté, particulièrement des jeunes, qui désireraient faire œuvre utile et qui sont indispensables pour la constitution des équipes.

LA PROTECTION CIVILE LOCALE SERA CE QUE NOUS LA FERONS.

LA PROTECTION CIVILE A BESOIN DE TOUS POUR LA PROTECTION DE TOUS.

LA PROTECTION CIVILE EST UNE NECESSITE.

POUR CHACUN ELLE EST UN DEVOIR.

Un cours de secourisme, gratuit, aura lieu en septembre 1974.

ENEZ APPRENDRE LE GESTE QUI SAUVE !

Le Secrétariat de la Mairie accueillera votre candidature et la transmettra au responsable de Circonscription qui, personnellement, prendra contact avec vous.

MEDAILLE DES DONNEURS DE SANG

Dans la grande salle de la Mairie, le 20 avril 1974, les donneurs de sang ont été mis à l'honneur.

Après un petit mot d'accueil et de félicitations M. le Maire a remis de nombreux diplômes récompensant les généreux clodoaldiens qui, par leurs dons répétés ont permis de sauver tant de vies.

— 46 médailles d'argent ont été remises à ceux qui ont fait plus de 5 dons.

— 15 médailles d'or à ceux qui ont fait plus de 20 dons.

— 2 médailles d'or (1 étoile) à ceux qui ont fait plus de 50 dons.

Il existe une médaille d'or (2 étoiles) attribuées au donneur de plus de 100 dons mais il faut commencer jeune... Saint-Cloud est sur la bonne voie car de nombreux jeunes se présentent au camion, les jours de collecte de sang. Le camion est devant l'Eglise Stella Matutina, tous les premiers mercredis de chaque mois de 16 heures à 19 heures. Retenez bien

cette date. On a plus besoin que jamais de sang au moment des vacances !

MEDAILLES D'OR UNE ETOILE

Mme Nicole BROCHEN
M. Robert FLAMAND

MEDAILLES D'OR

Mme Christiane BLANCHARD
M. Pierre CADIGE
M. Pierre LAMIELLE
Mme Denise BARENNE
Mme Martine BAUD
Mlle Nicole CAQUINEAU
Mlle Catherine DELAUME
M. Jean DUVERNEIX
Mme Monique LAURENS
M. Jean LECLERC
Mme Andrée MANTION
Mme Blanche MARCORELLES
M. Pierre PERONNE
Mme Marie THUREL
M. Pierre VAILLANT

MEDAILLES D'ARGENT

Mme Yvonne CATELLE
Mme Christiane COLMANT
Mme Odile SCMIT
M. SCHEMBRI
M. Roland SABATIER
Mme Yvette RETALI
M. André MAHIEUX
M. Henri DUBOIS

Mme GABARRA
Mlle BIENENFELD
M. Maurice BALATRE
M. Roland BON
Mlle Denise BOUGON
M. Jean de CASTELET
Mlle Jacqueline DUBOST
Mlle Annie DUBUSC
M. Claude DUMAS
Mme Colette FOURMY
M. Alain GERBAULT
Mme Cécile GRISON
M. Gérard GUYOT
Mme Jeanine HERZOG
M. Richard KRENS
Mme Claire LAGRANGE
Mme Réjane LEGUAY
Mlle Nicole MATTON
Mlle Nicole Marthe MAURAND
Mlle Sylvie MEILHEURAT
M. Maurice MENTION
Mlle Eliane MILLET
Mlle Agnès OLIVIER
M. Jean-François OLIVIER
Mlle Denise ORRIERE
Mme Marie-Chantal RENARD
Mme Thérèse RENHAS
Mme Anne-Marie RENOUE-AUBAILLY
Mme Andrée SAGNIER
Mme Yvonne STEPHAN
Mme Madeleine THIAULT
M. Claude TOUROLLE
Mme Anne-Marie UNRUG
M. Roland de COSTER
M. Maurice LAFEUILLADE
Mme Françoise NAVELLO
M. Serge PERE
M. Roland ROUSSEAU

FERMETURE ANNUELLE DES BOULANGERIES ET DES DEPOTS DE PAIN

FERMETURE EN JUILLET

QUARTIER DU CENTRE

Boulangeries

COCHARD, 4, place du Pas (1-7 au 4-8 inclus)
MONTE, 27, rue Royale (1-7 au 31-7 inclus)

QUARTIER DE MONTRETOUT

Boulangerie

PATRY, 90, avenue Foch (1-7 au 31-7 inclus)

Dépôts de pain

PRIMISTERE, 15, rue Gounod, assure un dépôt de pain pendant

la fermeture de la boulangerie Chamignon (du lundi au samedi 13 h)

CRABOL, 86, rue de Buzenval, fermeture du 14-7 au 15-8 inclus

QUARTIER DES COTEAUX

Boulangerie

GANDON, 1, rue de l'Yser (1-7 au 31-7 inclus)

QUARTIER DU VAL D'OR

Boulangerie

ZINCK, 9, parc de la Bérengère (3-7 au 31-7 inclus)

FERMETURE EN AOUT

QUARTIER DU CENTRE

Boulangerie

BUSSET, 2, rue Royale (1-8 au 1-9 inclus)

QUARTIER DE MONTRETOUT

Boulangeries

BONNET, 132, rue Tahère (1-8 au 31-8 inclus)
CHAMIGNON, 13, rue Gounod (31-7 au 1-9 inclus)
FROT, 72, boulevard de la République (30-7 au 26-8 inclus)
FIALEX, 84, rue de Buzenval (1-8 au 31-8 inclus)

Dépôts de pain

CHAMBON, 17, rue de Buzenval (27-7 au 2-9 inclus)
LEVIEUX, 96, boulevard de la République (22-7 au 25-8 inclus)
YANA, 9, rue de Montretout (10-8 au 25-8 inclus)

CLODOFRUITS, 89, avenue Maréchal-Foch (30-7 au 30-8 inclus)
COMPTOIRS FRANÇAIS, 65, boulevard de la République (15-8 au 31-8 inclus)

QUARTIER DES COTEAUX

Boulangerie

BURRUET, 10, avenue de Longchamp (1-8 au 1-9 inclus)

Dépôt de pain

COOPERATEURS, 20, rue du 18-juin (4-8 au 26-8 inclus)

QUARTIER DU VAL D'OR

Dépôts de pain

HAUSER, 5, parc de la Bérengère (5-8 au 2-9 inclus)
STEINEMANN, 4 bis, rue du Val-d'Or (31-7 au 2-9 inclus)

OUVERTS EN JUILLET ET AOUT

Dépôts de pain : MONOPRIX, 9, rue Dailly
BENJAMAA, 45, rue de Garches
BOULAAIR, 84, avenue Foch

RENOU, 2, place de l'Eglise
Dépôts de pain

LA MUSIQUE A SAINT-CLOUD

□ SUCCES DE LA PREMIERE RENCONTRE CHORALE DE SAINT-CLOUD

Si le renouveau musical d'une région vient avec le développement du chant choral, comme l'a affirmé M. DEHAN, Président de l'Association des Concerts de Saint-Cloud en présentant la première rencontre des chorales de Saint-Cloud, l'on peut être assuré que Saint-Cloud est sur la voie du renouveau : 180 choristes, appartenant à 6 chorales de la ville, de tous âges et de tous quartiers, ont fait applaudir à Stella Matutina, aménagée en salle de concert d'ailleurs trop exigüe pour les nombreux auditeurs présents, les différentes époques du chant.

Il revenait à M. Kühlewein, professeur de musique à l'Ecole Allemande, d'ouvrir cette rencontre avec un choral de Bach, accompagné à l'orgue, magistralement enlevé. L'élan ainsi donné, la jeune chorale de Saint-Joseph artisan créait une très heureuse surprise, sous la direction d'Anne Dehan et de Bertrand Lagusse, dans un répertoire religieux d'où émergèrent le chant à Saint-François et le Notre Père de Rimsky-Korsakov. M. Michelet, chef de la chorale « A cœur joie » de l'Ecole de Musique entraînait ses choristes des profondeurs tragiques de la Croatie à la joie de vivre du Canada français en passant par le folklore de la Louisiane, le difficile et émouvant Rutebeuf, pour finir par les graves accents d'un vieil air espagnol.

INTENSES ÉMOTIONS

Pendant l'entracte M. Michelet réunissait foule et choristes dans des « canons » rapidement mis au point.

Puis la chorale d'enfants dirigée par Mme Brianchon détaillait avec joie, justesse et fraîcheur d'entraînantes chansonnettes et canons avant de lancer une alouette reprise à plusieurs voix par les autres chorales. Le concert se terminait alors par des moments d'intense émotion musicale : M. François Polgar fit monter et descendre la fameuse « échelle de Jacob » aux 180 choristes très maîtres de leur interprétation, cependant que Mlle M.C. Jaladis forgeait un deuxième négro-spiritual à la fois vigoureux, sensible et convaincant. M. Michelet, avec l'aide de l'orgue, faisait exprimer à tous, par le Jubileus de Couperin, la joie profonde et exaltante que cette première rencontre avait suscitée.

Choristes et personnalités locales se retrouvaient peu après à l'auditorium de l'Ecole de Musique où successivement M. de Plinval, Président de l'Ecole de Musique, puis M. Fourcade, maire de Saint-Cloud, exprimèrent leurs remerciements devant une telle réussite et leur désir de voir se renouveler cette expérience. Dé-



Chorale de Saint Joseph Artisan dirigée par Bertrand Laguès



Chorale « A cœur joie » de l'Ecole de Musique dirigée par Jean Michelet



Mise en place de la chorale d'enfants lors du concert dirigé par Mme Brianchon

(Photos Gérard Marchand)

but 1975 Saint-Cloud aura une deuxième rencontre chorale. Dès maintenant les chefs de chœurs en prévoient le programme, qui sera connu bientôt. Ainsi,

dès la rentrée, tous les Clodoaldiens intéressés par le chant pourront rejoindre la formation chorale de leur choix pour préparer cette rencontre.

□ école de musique

Le mois de juin, traditionnellement consacré aux examens de fin d'année, a vu se succéder dans l'école les élèves du 1^{er} cycle (niveau débutant, préparatoire, élémentaire), présentant les morceaux imposés par l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine, cependant que 25 élèves du 2^e cycle (moyen et supérieur) participaient au Concours départemental avec 1 400 autres candidats d'une trentaine de communes représentées, dans les disciplines suivantes : clarinette, flûte traversière, flûte à bec, guitare, piano, percussion et violon.

Pour la rentrée 1974 :

— les élèves actuels qui ont renouvelé leur inscription dans les délais prévus auront automatiquement leur place réservée à l'école ;

— les nouveaux élèves peuvent se procurer le formulaire d'inscription dès maintenant à la Mairie.

Les inscriptions et réinscriptions seront considérées comme définitives après acceptation des horaires affichés au Secrétariat de l'École à partir du 16 septembre et après le premier versement des frais de scolarité. Des permanences seront organisées du 16 au 28 septembre, tous les jours de 17 h à 19 h et les samedis 21 et 28 septembre de 10 h à 12 h, à l'École de Musique, 7, rue Sevin-Vincent.

Disciplines enseignées : chorales (enfants, adultes), clarinette, cornet à piston, flûte à bec, flûte traversière, guitare, hautbois, percussion, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle, cours d'harmonie.

Il est rappelé que pour l'admission dans les classes d'instruments, un niveau minimum de solfège est exigé. C'est pourquoi, à côté du cours de solfège traditionnel, nous proposons aux débutants des cours d'initiation au solfège par méthodes actives : solfège-Martenot, solfège, flûte à bec, solfège-chorale, solfège-instrumentarium Orff.

Pour les classes de piano, l'admission



La classe d'initiation par méthodes actives avec instrumentarium ORFF



La classe de percussion

a eu lieu sur concours au mois de juin dernier (niveau minimum : Élémentaire I). Une session de rattrapage aura lieu en octobre prochain. La classe de débutants est réservée aux enfants des familles bénéficiant du quotient familial.

Une classe de musique d'ensemble instrumentarium est ouverte aux instrumentistes

de tous âges (élèves ou non de l'école).

De nouveaux cours pourront être ouverts selon les demandes : alto, cor, chant, tuba, etc.

Nos cours seront donnés dans les mêmes locaux que pendant l'année scolaire 1973-74.

Nos tarifs restent inchangés.

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE

Les Concerts de Saint-Cloud participaient à l'organisation de ce concert, permettant de faire connaissance du nouvel orchestre chargé de « transmettre la flamme » dans la région parisienne.

Avant de donner la Damnation de Faust à Paris sous la direction de Jean FOURNET, l'orchestre était, à Suresnes, conduit par René Pierre CHOUTEAU.

C'était d'abord une majestueuse ouverture des Maîtres Chanteurs ; ensuite, dans le concerto pour violoncelle de DVORAK, Bernard MICHELIN jouait avec beaucoup de poésie cette œuvre qui n'en manquait, pour les oreilles attentives.

Une excellente exécution de la 7^e symphonie de Beethoven terminait le programme.

A l'occasion de ce concert, on peut se demander si les jeunes gens de Saint-Cloud saisissent vraiment toutes les occasions de se cultiver, comme celle qu'offrait le théâtre Jean Vilar.

N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour la culture musicale des jeunes français, en réponse aux efforts déployés par les organisations musicales de Saint-Cloud et des environs immédiats ?

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Heures Musicales à l'Eglise Stella Matutina » du « Bulletin Municipal » de mars 1974. En effet, le dimanche 20 janvier, ce n'était pas une Messe qui avait été célébrée dans le cadre de la Semaine pour l'Unité des Chrétiens et retransmise par l'O.R.T.F. mais un Service Œcuménique.

□ CLOTURE DE LA SAISON 73-74 DES CONCERTS DE SAINT-CLOUD AVEC

LE QUATUOR BERNEDE ET MICHEL PORTAL

C'est par un concert de musique de chambre que se clôturait, le 23 avril, la saison 73-74 des concerts de Saint-Cloud. Les seules quintettes écrites par MOZART et BRAHMS pour clarinette, y encadraient le quatuor de XENAKIS.

N'étions-nous pas en état de grâce ? Etaient-ce les musiciens ? Attendions-nous trop de ce quintette mozartien, dont la mélancolie, retenue ou voilée sous une pirouette gracieuse, chante dans toutes les mémoires ? Toujours est-il que le quatuor BERNEDE ne nous a pas paru accompagner au mieux la méditation ou les jeux de la clarinette de M. PORTAL. Si ce MOZART là possédait la mélancolie rêveuse, il lui manquait l'élégance aristocratique du détachement.

XENAKIS tranchait brutalement le débat sans souffrir le moins du monde du paysage mozartien. Quelle œuvre curieuse avec ses glissandos vertigineux, la

distorsion du son et des temps, les effets de percussion sur les bois des instruments. Mais quelle magistrale exécution par un quatuor en pleine possession de sa technique musicale et qui parvint à nous faire percevoir que les Muses des mathématiques et de la musique sont sœurs.

Enfin BRAHMS vint et là, musiciens et public communièrent dans la même ferveur. Une force et une sombre violence, encore romantique, ruisselaient dans le premier mouvement, devenant un foisonnement, bourgeonnant et luxuriant dans le final. Le plus beau fut certainement l'adagio où le rêve s'entrecoupe de grands élans brusques comme un vol d'oiseau. La clarinette de M. PORTAL, à la sonorité si douce, si souple, déchirait comme un sanglot, soutenue par les deux violons admirables tant par la finesse de leurs attaques que par leurs sons filés jusqu'à l'extrême limite du possible.

Grâces soient rendues à tous les dévouements qui ont permis toutes les joies recueillies cette saison et tous nos vœux pour l'année prochaine.

F. JOLLY

CHANTS GREGORIENS ET MUSIQUE DU MOYEN-AGE

Dans le cadre des Fêtes de Saint-Cloud de septembre prochain, le Festival Estival de Paris, et l'Association des Concerts de Saint-Cloud organisent sous le patronage de la Municipalité un Concert spirituel « chants grégoriens et musique du moyen-âge » le jeudi 19 septembre à 21 heures, en l'Eglise Stella Matutina.

La messe patronale de Saint-Cloud aura lieu dimanche 22 septembre à 10 h 30, sur un manège forain dans le Bas-Parc du Domaine National.

CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous nous faisons un plaisir de citer ici ceux dont les noms nous ont été signalés par leurs associations ou par leurs amis.

Nous prions les Clodoaldiens que nous semblons, bien involontairement, oublier, de nous excuser. Nous souhaitons être informés aussi complètement que possible et nous remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

DECORATIONS

ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR (J.O. n° 91 du 14 avril 1974)
Décret du Président de la République par intérim en date du 9 avril 1974

Officier :

Louis CLEMENT, au titre du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement, 24, parc de la Bérengère.

Chevaliers :

Jacky FOURNIER, au titre du Ministère de la Justice, 25, parc de la Bérengère.

Bertrand DAUGNY, au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Dr Général Electronique Marcel DASSAULT, 55, quai Carnot.

Pierre CAZALE, au titre du Ministère des Postes et Télécommunications, Chef du Centre Téléphonique « Molitor et St-Cloud ». Le peintre BENN, dont on garde le souvenir de la magnifique exposition de l'an passé, au titre du Ministère des Affaires Culturelles et de l'Environnement, 7, boulevard du Montparnasse à Paris.

PALMES ACADEMIQUES (Décret du 13 février 1974)

Commandeur :

Abel AIRAUD, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Officiers :

Georges Hubert FABRY, au titre du Ministère des Armées, 37, rue du Val-d'Or.

Henri Jean LESNE, au titre du Ministère de l'Économie et des Finances, 187, boulevard de la République.

Chevaliers :

Gilbert ERADES, au titre du Ministère de l'Intérieur, 9, rue Dailly.

Mlle Marguerite BROCHETON, au titre du Ministère des Anciens Combattants, 10, parc de Béarn.

Séraphin VALVERDE, au titre du Ministère des Anciens Combattants, 2, rue Ernest-Tissot.

Toutes nos félicitations.

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Officier (Décret du 25-2-74) :

Bernard LAYER, 187, boulevard de la République.

Chevaliers :

François BONIS-CHARANCLE (Décret du 19-9-73), 2, avenue des Chalets.

Pierre WOLKONSKY (Décret du 25-2-74), 7, rue d'Orléans.

André COLMARD (Décret du 25-2-74), 58, rue Preschez.

Louis LANCIAL (Décret du 25-2-74), 20, rue Royale.

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (par arrêté du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre du 1-1-74)

Médaille d'or :

Albert CREPEAU, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet à la Préfecture.

Roger PREVOT, Président de la Commission Départementale du Conseil Général.

Médaille de bronze :

Jean GUYON, 85, boulevard de la République.

Bernard MORVAN, 10, Résidence Beausoleil.

MEDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

François CZOSNOVSKI (Décret du 25-1-74), 29, rue du Mont-Valérien.

NOCES D'OR D'UN MENAGE CLODOALDIEN

M. et Mme Jean BESSIERE, habitant dans notre commune 10, rue Preschez, ont fêté le 17 mai dernier leurs 50 ans de mariage. Nous nous associons à leur famille pour leur adresser nos chaleureuses félicitations.

SPORTS

L'U.A.S. SAINT-CLOUD SE PORTE BIEN

— Le Comité directeur du Club municipal s'est réuni le 27 février, à 20 h 30, au Foyer des sportifs sous la présidence de M. Podeur et en présence de M. Lougovoy, maire-adjoint chargé des sports.

— L'assemblée générale de l'U.A.S. s'est tenue le 6 avril 1974.

Après lecture du rapport d'activités des sections et du rapport financier de l'année écoulée, il a été procédé au renouvellement de quatre membres du Comité directeur. Les quatre membres sortants ont été réélus.

Les dirigeants des différentes sections ont ensuite évoqué les difficultés matérielles qu'ils rencontrent à leur niveau et exposé leurs problèmes.

Tout en rappelant que l'aide apportée par la Municipalité s'était toujours maintenue à un niveau élevé, M. Lougovoy a remarqué que les fonds communaux obéissaient naturellement au principe des vases communicants et que ce qui était

donné aux activités sportives ne pouvait l'être que par prélèvement ou réduction des allocations aux activités culturelles, sociales, etc.

Il a attiré l'attention des responsables sur la nécessité de veiller à la plus stricte économie de gestion, ce qui facilitera sa vocation de défense et de promotion du sport auprès du Conseil municipal et de l'ensemble de la population des contribuables cloodoaldiens.

L'assemblée s'est terminée sur une note optimiste; les résultats acquis au cours de cette saison sportive sont en effet très encourageants.

En résumé l'U.A.S. Saint-Cloud se porte bien, les effectifs qui étaient de 820 licenciés en 1970, sont passés à 1285 cette année.

Malgré les difficultés rencontrées, comme partout ailleurs, le Club municipal offre aux jeunes, un éventail de disciplines sportives qui doit répondre et satisfaire aux désirs de chacun.

EXCELLENTE SAISON DE FOOTBALL



CAUCHOIS, NANTILLET, GODARD, LE ROCH, MAHE, LOMHULLER, PHILIBERTI, MONTALT - Accroupis : DESOUZA, F. SAMSON, LEMEUR, RODRIGUEZ, TONDU

De toutes les activités sportives pratiquées à Saint-Cloud, le football est l'une des plus florissantes.

Un Président de section dynamique, des dirigeants dévoués, des joueurs animés d'un excellent esprit sportif, font de cette section de l'U.A.S., un brillant défenseur des couleurs de Saint-Cloud.

Dotée d'une infrastructure convenable et de l'appui de la municipalité, notre équipe 1^{re} évolue en Division d'honneur, le plus haut niveau du football amateur de la ligue parisienne.

Notre section football comprend au total 230 licenciés qui forment trois équipes Seniors, une dizaine d'équipes de jeunes et une d'anciens.

La relève des anciens sera donc assurée. La saison passée, nos juniors ont

d'ailleurs réussi l'exploit d'aller jusqu'en 1/16^e de finale de la coupe Gambardella, pour être éliminés par les juniors de Nîmes, club professionnel de 1^{re} Division. Ils ont également participé aux 1/4 de finale de la Coupe de Paris.

Nos équipes ont effectué cette année, quelques déplacements en province et à l'étranger (Angleterre et Belgique).

De bons résultats et des classements très honorables, de la saison qui se termine, sanctionnent les efforts des joueurs et des dirigeants.

Nous souhaitons à nos bleus et jaunes de reprendre la saison 74-75 avec autant d'optimisme et de défendre avec autant d'ardeur les couleurs de l'U.A.S. Saint-Cloud.

RÉUNION SPORTS

Le samedi 23 février, au Foyer des sportifs, le maire-adjoint, chargé des sports, a réuni les dirigeants des différentes associations sportives de Saint-Cloud.

M. Lougovoy, après avoir remercié de leur présence les représentants des différents Clubs, fait part de l'objet de la réunion :

- prise de contact entre le nouveau maire-adjoint chargé des sports et les dirigeants sportifs;
- faire un tour d'horizon des activités sportives pratiquées à Saint-Cloud;
- évoquer les problèmes inhérents aux sports (installations, encadrement, contraintes financières, etc.);
- étude d'un Plan à long terme;
- projet.

En ce qui concerne ce dernier point, et après concertation des dirigeants, la mise sur pied d'une quinzaine sportive, début mai, avait été décidé et un programme élaboré.

Les élections présidentielles, fixées à cette même époque ont conduit les responsables à reporter ces manifestations après les vacances d'été.

Sous le patronage de la Municipalité a eu lieu le dimanche 16 juin 1974 le « 1^{er} SLALOM AUTOMOBILE PARALLELE CLODOALD DE POINCY » organisé par l'Association Sportive Automobile des Hauts-de-Seine qui possède maintenant un local de réunion situé 155, rue de Paris à Boulogne-Billancourt où une permanence est assurée tous les mardis de 17 h à 20 h.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez écrire à l'ASA des Hauts-de-Seine, B.P. n° 7, 92210 Saint-Cloud ou téléphoner à M. BOULET, 229 01.12 aux heures de bureau.

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

Comme les années précédentes, la Caisse des Ecoles de la ville de Saint-Cloud, ouvre durant le mois de juillet (du lundi 1^{er} juillet au vendredi 26 juillet inclus) un centre d'initiation sportive (athlétisme, hand-ball, tennis de table, volley-ball).

Ce centre fonctionnera quatre après-midi par semaine :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi, de 14 h à 17 h, pour garçons et filles de 10 à 15 ans.

4 semaines 30 F - 2 semaines 18 F.

Inscriptions et renseignements : bureau des sports - Mairie de Saint-Cloud.

Salle omnisports (près piscine) M. DASSAUD, les mercredis 12-18-26 juin, de 14 h à 17 h.

INFORMATIONS PRATIQUES

□ INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNÉES 1974-75

Les inscriptions nouvelles seront reçues dès à présent à la MAIRIE sur production de :

- 1° LIVRET DE FAMILLE ou EXTRAIT de NAISSANCE de l'ENFANT ;
- 2° QUITTANCE de LOYER ou TOUTES PIÈCES JUSTIFICATIVES INDIQUANT LE DOMICILE ;
- 3° TOUTES LES VACCINATIONS CONCERNANT L'ENFANT : ANTI-VARIOLIQUE, D.T. POLIO ou ANTIPOLIOMYELITIQUE et B.C.G.

Cette inscription ne dispense pas les parents de se présenter au Directeur ou à la Directrice de l'école, aux jours et heures suivants :

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

CENTRE : Mlle DUBARRY, du lundi 24 au samedi 29 juin, de 10 h à 12 h, de 14 h à 16 h.

COTEAUX : M. MAGDO, du samedi 15 au samedi 29 juin, de 15 h à 16 h 30.

MONTRETOU : M. DUBUIS - Inscriptions en septembre.

VAL D'OR : Mme GALY, du 1^{er} au 29 juin tous les jours, 14 h à 16 h.

ÉCOLES PRÉ-ÉLÉMENTAIRES

CENTRE : Mme ROY, dès maintenant jusqu'au 15 juin.

COTEAUX : Mme CHARLONNAI, du 1^{er} au 29 juin.

MONTRETOU : Mme CHAZELLES, dès maintenant jusqu'au 15 juin.

VAL D'OR : Mme CESMAT, dès maintenant jusqu'au 15 juin, les lundi et samedi matin, de 8 h 30 à 11 h.

IMPORTANT

Pour les écoles PRÉ-ÉLÉMENTAIRES, les familles sont priées de respecter les dates mentionnées ci-dessus.

Aucune exception ne sera prise en considération.

En septembre, Mmes les Directrices ne recevront que les inscriptions des nouveaux habitants **exclusivement**.

LES ENFANTS SERONT OBLIGATOIREMENT INSCRITS AU GROUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DE LEUR DOMICILE.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les enfants nés en 1968 sont astreints à une visite médicale pré-scolaire au terme de laquelle un certificat d'aptitude leur est délivré.

LES ENFANTS AYANT FREQUENTE UNE ÉCOLE PRÉ-ÉLÉMENTAIRE DOIVENT EXPRESSEMENT RETIRER EN MAIRIE UN BULLETIN D'INSCRIPTION POUR ÊTRE ADMIS DANS UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE. SAINT-CLOUD, le 5 MAI 1974.

Nous croyons utile de rappeler les dates et quartiers de ramassage des encombrants et ferrailles.

2° **MERCREDI**, 4° **VENDREDI** de chaque mois :

Rue Albert-1^{er}, avenue A.-Belmontet, rues A.-Coutureau, A.-Moguez, de l'Aqueduc, de l'Arcade, Armengaud, de l'Avre, avenue B.-Palissy, rues Bory-d'Arnex, Bucourt, de Buzenval, du Camp-Canadien, avenue Caroline, rue C.-Blum, avenue Cicerons, avenue Clodoald, Sente du Clos, Passage des Côteaux, Allée des Cottages Picard, rue Jacoulet, J.-Leguay, avenue Duval-le-Camus, rues E.-Tissot, F.-Chartier, avenue de Flore, Allée Florent-Schmitt, avenue de Fouilleuse, rues des Gaillons, des Girondins, H.-Regnault, place H.-Chrétien, rue du Pierrier, avenue de la Pommeraie, Sente des Pommiers Rouges, rue de la Porte-Jaune, avenue de Longchamp, rue Marbeau, avenue du Maréchal-Foch, avenue Marius-Franay, rue des Milons, de Montretout, M.-Bonaparte, du Mont-Valérien, avenue de la Passerelle, rues P.-Ollendorf, de la Redoute, boulevard de la République (Est de la rue des Tennerolles), avenue Romand, rue M.-Salles, place Santos-Dumont, boulevard Sénard, avenue de Suresnes, rues Tahère, Traversière, chemin des Trois-Pierrots, rues du Val-d'Or, de la Victoire, avenue des Vignes, rues des Villarmains, des Viris, B.-Washington, rue de l'Yser.

Formation professionnelle à Saint-Cloud

SAVEZ-VOUS QUE :

Les habitantes de Saint-Cloud désireuses de commencer ou de reprendre une activité professionnelle, vont pouvoir bénéficier **gratuitement** des services de l'Éducation Nationale :

- Quel que soit leur niveau d'études ;
- Qu'elles aient ou non exercé un métier, elles pourront étudier un métier concernant leurs aptitudes, compte tenu du marché du travail.

Ceci s'adresse :

- a) aux jeunes filles sans emploi ;
- b) aux salariés désirant changer de métier ;
- c) aux salariés désirant une promotion ;
- d) aux femmes au foyer désirant une activité professionnelle.

Cette réinsertion dans la vie professionnelle peut se faire en deux temps :

1) un stage de PREFORMATION de courte durée visant à informer, orienter et remettre à niveau, avec horaires souples ;

2) un stage de FORMATION permettant d'acquérir les qualifications nécessaires, plus dense et plus long, avec l'accord de l'Agence de l'emploi, qui s'efforcera ensuite de placer les stagiaires.

Si vous êtes intéressées, écrivez ou téléphonez :

SERVICE DE FORMATION CONTINUE
DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE MIXTE « SANTOS DUMONT »
41, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD
TEL. 605 96.08 et 602 50.70

Il existe également des stages d'initiation professionnelle destinés à des **jeunes de plus de 16 ans sortis de l'École sans diplôme et sans qualification**. Ces stages reprendront à la rentrée de septembre 1974. Renseignez-vous et demandez un rendez-vous à l'adresse ci-dessus.

2° **MARDI**, 4° **MARDI** de chaque mois :

Rue A.-Hébert, avenue A.-Chevrillon, rues Audé, de Béarn, du Bois de Boulogne, du Calvaire, avenue des Chalets, rues C.-Lauer, du Chevalier-de-Lorraine, du Commandant-de-Lareinty, de Crillon, Jeanne, place Joffre, rues Joséphine, J.-Lambert, boulevard J.-Peltier, rues Laval, Dailly, Dantan, place Deville, du 18-juin, du Docteur-Desfossez, des Ecoles, Edeline, place de l'Église, rues de l'Église, E.-Verhaeren, avenue Eugénie, rues Feudon, de Garches, de la Garenne, G.-Latombe, G.-Rollin, des Gâte-Ceps, avenue du Général-Leclerc, place G.-Clemenceau, rues Gounod, de l'Hospice, Pigache, avenue Pozzo di Borgo, rue Preschez (entre rue Gounod et rue des Tennerolles), qui Carnot jusque la rue du 18-juin, rues Lelégard, de la Libération, place Magenta, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny jusqu'au carrefour Jules-Peltier, avenue M.-Ravel, rue de Montesquiou, avenue de Nancy, rues de Nogent, d'Orléans, de la Paix, avenue du Palais, place du Pas-de-Saint-Cloud, rues Pasteur, Pavée, R.-Weill, de Rouen, Royale, Sévin-Vincent, place de Silly, rues de la Source, des Tennerolles, des Terres-Fortes, Vauguyon.

PROMENADE D'ETE DES ANCIENS DE SAINT-CLOUD

La traditionnelle promenade des Anciens de SAINT-CLOUD aura lieu le jeudi 20 juin prochain au Parc Floral d'ORLEANS.

Les inscriptions sont reçues en Mairie - Bureau d'Aide Sociale - où tous les renseignements seront donnés.

VACANCES DU 3^e AGE AU HOULME

Les vacances des Anciens de SAINT-CLOUD auront lieu du 6 septembre au 23 septembre 1974 au « Domaine aux Loups » - LE HOULME près de ROUEN.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant en Mairie - Bureau d'Aide Sociale.

La Halte-garderie municipale, rue des Villes-Jumelées, est désormais ouverte tous les jours sauf le samedi à 8 h 15 (au lieu de 8 h 30) et jusqu'à 18 h. Elle fonctionnera en juillet, sera fermée en août et rouvrira le mardi 3 septembre.

Le Docteur BOCQUENTIN-BERNARD nous informe que son cabinet, 27, Résidence Beausoleil, fermé depuis plusieurs mois pour des raisons de santé, rouvrira à partir du 1^{er} septembre prochain.

L'Association des Familles de Saint-Cloud organisera à la mi-octobre, une grande braderie de vêtements d'enfants et d'adultes, chaussures de ski, bicyclettes, etc. Pensez-y pour vos achats et, dès à présent, conservez ce que vous voulez vendre. Nous vous donnerons dans le prochain bulletin municipal des précisions concernant les jours, heures et lieux de cette braderie.

Répondant aux vœux formulés par les comités de quartiers et les associations locales, une nouvelle agence de voyages dénommée : SAINT-CLOUD VOYAGES, vient de s'ouvrir à Saint-Cloud, 35, rue d'Orléans. Tél. 602 19.26, 85.61, 85.62. Cette agence est animée par François Marian, bien connu de nos concitoyens.

Le viaduc raccordant le boulevard périphérique de Paris à l'Autoroute de l'Ouest sera mis en service le 27 juin.

ORGANISATION DU SERVICE DES CARTES GRISES

Ce sont désormais les sous-préfectures qui sont chargées de délivrer les cartes grises des véhicules d'occasion dont les dossiers ont été déposés dans les commissariats de police des arrondissements. Il n'y a donc plus lieu de se rendre à la Préfecture de Nanterre mais à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt, 1 bis et 3, rue des Abondances, ouverture de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, tous les jours sauf le samedi.

CHANGEMENT DE NUMEROS DE TELEPHONE

<input type="checkbox"/> LA MAIRIE (à partir du 20 juin)	602 70.40
<input type="checkbox"/> Collège d'Enseignement Technique Santos-Dumont, 41, rue Pasteur	602 96.08
<input type="checkbox"/> Brigade des Sapeurs-Pompiers de Saint-Cloud	771 05.20
<input type="checkbox"/> Mlle COLLINET, clinique, 6, rue de la Porte-Jaune	602 89.86
<input type="checkbox"/> Centre Chirurgical Val d'Or, 16, rue Pasteur	602 70.72
<input type="checkbox"/> Dr MAY-FOUGEROUSE	602 84.21
<input type="checkbox"/> Halte garderie municipale, rue des Villes-Jumelées	771 07.05
<input type="checkbox"/> Piscine	771 03.38 771 03.58
<input type="checkbox"/> Ecole de Musique	771 08.74

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD

L'assemblée générale de la Caisse de CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD s'est tenue le dimanche 17 mars 1974, sous la présidence de M. Paul HERMAND, 43 membres étaient présents ou représentés.

Le rapport sur l'exercice 1973 fut adopté à l'unanimité.

Deux membres du Conseil d'Administration : MM. Jean MULARD et Paul HERMAND furent réélus pour une nouvelle période de trois ans. M. André CHAVETON fut élu pour trois ans.

Quatre membres du Conseil de Surveillance ont été réélus à l'unanimité pour deux ans : MM. SIMON, LEGUYADER et PETIT, et Mlle DEBENNE. M. Arsène PAGEIX a été élu pour deux ans.

Quelques chiffres extraits du rapport sur l'exercice 1973 :

La Caisse compte 129 membres « Prêteurs » pour un montant de 784 414 F et 54 membres « Emprunteurs » pour un total de 478 175 F.

Au cours de l'exercice, 12 prêts ont été consentis pour une somme totale de 192 500 F.

Achat de terrain, construction de pavillon ou d'appartement, transformation ou acquisition de pavillon ou appartement ancien, achat de mobilier, aménagement intérieur, etc.

Fondée en 1926, la Caisse de Crédit Mutuel continue à rendre service à ses membres qui peuvent avoir besoin d'un crédit pour un motif utile accepté par ses Conseils d'Administration et de Surveillance.

On comprendra qu'elle ne peut atteindre son but que si tous ceux qui disposent de quelque liquidité lui font confiance en lui prêtant soit « à vue », soit « à terme » les capitaux, même modestes dont ils peuvent disposer. Il s'agit, on le voit, d'une véritable mutuelle dont l'action ne peut laisser indifférents tous ceux qui ont à cœur de rendre service.

Tous renseignements peuvent être fournis aux permanences tenues les mardi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30, ou dimanche de 10 h 30 à 11 h 30, au siège social, 28, rue Royale à Saint-Cloud.

TRAVAUX EN GARE DE SAINT-CLOUD

Dans le cadre de la modernisation et de l'électrification de la ligne de Paris-Saint-Lazare à Versailles RD, la S.N.C.F. entreprend la réalisation de gros travaux en gare de Saint-Cloud.

— Construction d'un nouveau bâtiment voyageurs.

— Modification des accès de la gare par construction de 2 passages souterrains, l'un public, l'autre S.N.C.F. et d'une nouvelle passerelle d'accès aux quais.

— Remaniement des voies et des quais avec construction de nouveaux murs de soutènement.

— Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art sous tunnel de Montretout pour obtenir le gabarit caténaire.

L'ensemble de ces opérations sera exécutée entre le 13 mai 1974 et le 15 novembre 1975.

Pour réaliser certaines phases, les entreprises seront parfois dans l'obligation de travailler la nuit pendant la période d'arrêt des trains de voyageurs et la mise hors tension du rail de traction électrique.

Les bruits seront limités au maximum, afin d'apporter la moindre gêne aux riverains, cependant, certaines opérations resteront bruyantes (manutentions de rails, manœuvres de trains et grues, etc.).

D'autre part, l'actuel passage souterrain dans la gare est condamné depuis le 26 mai dernier, l'accès des quais se fait donc par la passerelle et les W.C. publics situés dans le souterrain sont fermés.

Le passage souterrain en cours de réalisation sous la rue Dailly sera mis en service dans le courant de l'été.

VIE DES ASSOCIATIONS

□ NOUVELLE FLAMME D'OBLITERATION

Le concours pour le renouvellement de la flamme d'oblitération de SAINT-CLOUD, organisé par les P.T.T. et la Maison des Jeunes et de la Culture a été un succès. 96 projets d'enfants et d'adultes ont été reçus.

Le Jury, composé de M. FOURCADE, Maire, M. BASSINET, Maire-Adjoint, M. MARIE, Conservateur du Musée d'Histoire locale, M. LEMOINE, Directeur départemental des postes, M. BRUNAU, Inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, Dr DEBAT, Président de l'Association de Sauvegarde de Saint-Cloud, M. HARDOUIN, Président des « Amis de Saint-Cloud », Mme JUGE, Releveur des P et T de Saint-Cloud, M. MARECHAL, Artiste peintre, Mme CHOISET et M. CELERIER, respectivement Présidente et Directeur de la M.J.C., s'est réuni le 8 avril à la M.J.C.

La remise des prix a eu lieu samedi 20 avril, en présence de M. FOURCADE et des membres du Jury.

1^{er} prix - Mme Christiane ROSSET, 6, rue des Ecoles, Saint-Cloud.

2^e prix - Jérôme SENE, 7, rue Edeline, Saint-Cloud.

3^e prix - Valérie GIRARDOT, 45, rue du Val-d'Or, Saint-Cloud.

4^e prix - Marie Sylvie LAGUES, 7, avenue Eugénie, Saint-Cloud.

5^e prix - Brigitte ROUSSEL, 76, avenue du Maréchal-Joffre, Colombes.

6^e prix - Elsie HERBERSTEIN, 9, rue Gaston-Latouche, Saint-Cloud.



PROTÈGE SES ESPACES VERTS

71

7^e prix - Arnauld SURCHAMP, 22, rue Gounod, Saint-Cloud.

8^e prix - Jean-Luc BORIES, 14, rue de l'Eglise, Saint-Cloud.

9^e prix - Colette RUCHAT.

Prix du dessin satirique :

Dominique COLLIN, 11, rue d'Orléans, Saint-Cloud.

La ville de Saint-Cloud a offert au 1^{er} prix le livre intitulé « Saint-Cloud Cité historique », aux 2^e, 3^e et 4^e prix une lithographie de M. Claude MARECHAL. Les P et T ont donné un livret de caisse d'épargne de

200 F au 1^{er}, 100 F au 2^e et 100 F au 3^e (don personnel de Mme JUGE) et 50 F au 4^e.

D'autres récompenses ont été attribuées : par le Dr DEBAT pour les 4 premiers lauréats, 1 livre par le laboratoire d'analyses médicales DEVEZE.

A l'issue de son assemblée générale annuelle qui se tiendra le **dimanche 17 novembre 1974**, à 17 heures, à la bibliothèque municipale, 36, rue Dailly (angle rue du Calvaire) où s'élevaient jadis « maison de l'Electeur de Bavière et château de Béarn », l'Association des « AMIS DE SAINT-CLOUD » vous convie à entendre S. A. le Prince Paul MOUROUSY, conférencier, poète, romancier, journaliste, homme de théâtre, qui évoquera spécialement pour les Clodoaldiens « **HENRI III** » homme double et double Roi, assassiné dans nos murs en 1589.

PHOTO CINÉ-CLUB DE SAINT-CLOUD-GARCHES

Le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches a participé cette année encore au Concours National Noir & Blanc 1974 qui a groupé 63 Sociétés Photographiques nationales.

Cette importante compétition nationale qui comporte 4 catégories différentes et

obligatoires nécessite la sélection des 20 meilleures œuvres de chaque Club.

Le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches a obtenu la 38^e place au classement général ; il est classé 2^e de l'Union Régionale Sud-Ouest Ile-de-France.

En outre le Photo-Club a déjà participé pour le début de la saison 73-74 à 17 Salons et Expositions Nationaux et Internationaux.

Au cours de la saison précédente il avait participé à 28 Salons et Expositions, ce qui avait nécessité la circulation de 350 des œuvres de ses membres. Pour accroître son effort et intensifier sa participation aux manifestations photographiques, le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches fait appel aux photographes amateurs en les invitant cordialement à se joindre à lui en prenant contact avec : M. LAPEYRE, Président du Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches, 23, rue du 18-juin, SAINT-CLOUD, 602 18.66 ou en assistant à l'une des réunions de la Saison 74 qui se tiendront les 16 et 30 mai et, 13 et 27 juin ; dans la Salle de Conférence de la Piscine Municipale, 17, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud, à 21 heures.

CERCLE FEMININ D'AMITIÉ EUROPEENNE

Les trois dernières conférences du C.F.A.E. ont incité ses adhérentes à jeter un regard sur les pays étrangers à l'Europe des neuf.

Tout d'abord une évocation de la République socialiste fédérale qu'est la YOUgoslavie, intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, par M. REBATTET, Conseiller Culturel de notre Ambassade, ancien Secrétaire Général du Mouvement Européen.

Puis Jacqueline VALENTIN remplace au pied levé un conférencier empêché, en nous parlant de la vie dans les Kibboutzim, cette forme de civilisation agricole qui suscite la curiosité de tout visiteur en Israël. Causerie pleine de spontanéité, agrémentée de diapositives.

Enfin la soirée annuelle à laquelle sont invités les maris des adhérentes et de nombreuses personnalités, a pour thème « Introduction au Brésil Contemporain », pays en pleine expansion démographique et économique, par M. Alvaro da COSTA FRANCO, Conseiller Culturel de l'Ambassade du Brésil. Donnée à l'occasion du centenaire de Santos-Dumont, elle est présidée par l'Ambassadeur du Brésil et son épouse.

Mais ce printemps 1974 est essentiellement celui du **Deuxième Congrès**, le Premier ayant eu lieu à SAINT-CLOUD voici cinq ans. Du 6 au 10 mai, quarante-six Dames de COURTRAI, FRASCATI, MAIDENHEAD, SAINT-CLOUD sont reçues dans quarante-six familles de BAD-GODESBERG. Toutes se sont rencontrées, se connaissent déjà, se sont reçues, souvent plusieurs fois, parfois avec maris et enfants. Toutes se retrouvent avec joie. Un programme, qui sait doser le sérieux et l'agréable, fait de ce Congrès, malgré les difficultés que traversent l'Europe et le Monde Occidental en général, le triomphe de l'amitié entre femmes européennes.

BRIDGE

Le Club des Amateurs de Bridge de Saint-Cloud a organisé un tournoi par paires, au profit de la Maison de l'Amitié de la Ville.

Ce tournoi, qui s'est déroulé au C.E.T. de la rue Pasteur, a eu un très grand succès, quatorze clubs de la Région Parisienne y ont participé.

Arbitrées par M. TRIBEL, arbitre international, 102 paires se sont disputées avec la plus grande courtoisie, les places d'honneur.

Les résultats ont été les suivants :

Paire classée première : M. PASSAIL,

de Paris, M. ADAM, de Saint-Cloud. 1 698 points.

Paire classée deuxième : Mme BROTSKI, de Saint-Cloud, une participante active du club des amateurs de bridge et son partenaire, M. HUBNER, de Paris. 1 686 points.

Première paire clodoaldienne gagnant un week-end à MAIDENHEAD, ville anglaise jumelée avec notre ville, offert par la Mairie de Saint-Cloud :

M. et Mme SEYVE.

Nos félicitations aux vainqueurs et aussi aux autres. Merci aux organisateurs et à la Direction du C.E.T.

Une journée sympathique qui a laissé un bénéfice net de 2 000 francs pour la Maison de l'Amitié.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, rue de Garches - Tél. 602 64.33

Les inscriptions aux différentes activités pour l'année scolaire 1974-75 peuvent être prises du 15 au 28 juin et à partir du 5 septembre.

La prochaine rentrée aura lieu le 16 septembre pour le Jardin d'enfants et les mini-clubs ; le 23 septembre pour les cours de langues pour adultes.

CROIX ROUGE FRANÇAISE DES HAUTS-DE-SEINE

Bilan d'activité

Les équipes secouristes du département des Hauts-de-Seine qui comprennent 848 équipiers secouristes répartis en 30 sections locales ont accompli bénévolement en 1973 9 134 missions, employant 32 210 secouristes durant 200 382 heures.

ENSEIGNEMENT

Diffuser les techniques secouristes est une activité importante de la Croix Rouge. Ainsi en 1973 98 cours ont été organisés sur le département et 1 052 diplômés ont été délivrés.

Secourisme de base :

Ces cours s'adressent à tous. Ils ont pour but d'apprendre à faire face à toutes les situations : petits accidents comme grandes catastrophes.

Secourisme au foyer :

Ces cours destinés aux Mères de Famille enseignent ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire lors des accidents de la vie quotidienne.

4 gestes pour une vie :

L'intérêt de cette formule est d'apprendre en très peu de temps les gestes à faire de façon urgente pour tenter de maintenir une personne en vie.

Spécialisations :

Destinées aux secouristes confirmés, elles améliorent leur technique dans des domaines tels que réanimation, secours routiers, secourisme nautique, secourisme aérien.

AUX "DIALOGUES" DE SAINT-CLOUD : Maurice Schumann de l'Académie Française

L'autre mardi, s'est déroulé au C.E.T. de Saint-Cloud, le trente-troisième dîner-débat des « Dialogues de Saint-Cloud et de Garches », dont le président d'honneur est M. Jacques Baumel et la présidente Mme Max Hymans.

L'invité d'honneur de ce trente-troisième débat, M. Maurice Schumann, nouvel académicien, ancien ministre des Affaires étrangères, président de la Fondation de France, qui parlait sur le thème : « Les grands hommes que j'ai rencontrés dans ma vie ».

A la table d'honneur, M. Schumann était entouré de M. et Mme Jacques Baumel, de Mme Max Hymans, du Dr Toutain, du professeur Asselin, de l'hôpital Foch, de M. de Garotier, ancien ambassadeur de France, de M. Fourcade, maire de Saint-Cloud, de M. Bassinet, maire adjoint, de M. et Mme Toty, de Mme Bonnat, directrice du C.E.T., etc.

Mme Max Hymans rappela la carrière de M. Maurice Schumann, réélu député du Nord depuis 1945, et M. Baumel présenta cette soirée comme apolitique, malgré les événements, rappelant que Maurice Schumann fut pendant l'occupation, la « voix de l'espérance, la voix du patriotisme, à travers les grésillements de Radio Londres, et l'un des responsables de la politique d'après-guerre ».

« Aujourd'hui, dit encore M. Baumel, nous recevons le journaliste, l'écrivain, le philosophe, l'historien et le nouvel académicien ».

M. Maurice Schumann, dans une brillante causerie, évoqua Robert Schumann, Conrad Adenauer, le général de Gaulle

et Mao Tsé-Tung qui, dit-il, se sentaient attirés l'un vers l'autre.

« Robert Schumann, déclare l'orateur, fut amené à assumer les premiers rôles, sans l'avoir jamais cherché ». Il parle longuement du grand Européen, ce qui l'amène à conter des anecdotes sur Conrad Adenauer.

Sur de Gaulle qu'il a suivi dès la première heure en juin 1940, il rapporte des paroles prophétiques du général, prononcées à ce moment sur le déroulement futur de la guerre, ainsi qu'à la Libération de Paris, sur la politique internationale qui allait suivre.

Il dit ensuite le désir qu'avait Mao de rencontrer De Gaulle, évoque la Chine étrange mais pas déroutante et son entrevue avec le chef de l'Etat chinois dans sa maison toute simple, de leur conversation, au cours de laquelle Mao-Tsé-Tung lui fit la confidence de la « trahison » de Lin-Piao.

Après l'évocation de ces « quatre personnages essentiels de sa galerie de portraits, sculpteurs de l'Histoire, qui ont toujours eu en commun une éthique », M. Schumann rapporta sa dernière conversation avec le président Georges Pompidou, le 1^{er} février dernier, et sa première rencontre avec lui, à la Sorbonne, alors que tous deux étaient étudiants.

Il faut rendre hommage à Mme Ohresser, vice-présidente des « Dialogues de Saint-Cloud-Garches » et principale organisatrice de ces débats, ainsi qu'à M. Delecourt, intendant du C.E.T., et à son personnel, pour le service parfait de ces dîners.

Croix Rouge Française - Section de Saint-Cloud - siège social : Maison de l'Amitié, 6, place Sully.

L'UNION DES VIEUX DE FRANCE

SECTION DE SAINT-CLOUD

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le 20 avril. Après avoir approuvé le compte rendu financier qui leur fut distribué, les 120 membres de l'Association présents entendirent le rapport moral et l'approuvèrent également à l'unanimité.

Tous nos amis partagèrent ensuite le goûter servi par les membres du bureau tout en appréciant un spectacle de variétés comprenant : un couple de conteurs d'histoires, un prestidigitateur et deux chanteuses lyriques.

Encore une réunion amicale et gaie que les adhérents quittèrent en parlant de la prochaine.

Le Président : G. DURSUS, 20, rue du 18-juin.

LES POSTES DE SECOURS D'INTERET LOCAL

A la demande des municipalités ou d'organisations sportives, il est souvent demandé aux secouristes du département d'assurer des Postes de Secours à diverses occasions : courses cyclistes, rallyes automobiles, réunions de masse, fêtes locales, etc.

MATERIEL

Pour leurs actions, les secouristes des Hauts-de-Seine ont à leur disposition : 2 fourgons de réanimation, 40 véhicules, 170 trousseaux de secours, 68 émetteurs, 40 tentes, 1 caravane P.C., 45 appareils de réanimation, 1 camion P.C. muni de moyens radio-électriques.

ACTIVITES SOCIALES

Autres actions du secourisme, les activités sociales sont multiples : aide aux personnes du 3^e âge, transport de jeunes handicapés, réfection des taudis, alphabétisation, activités récréatives dans les centres de pré-délinquance, journées du sang, collecte et distribution de repas, colis et vêtements aux personnes nécessiteuses.

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER Comité des Hauts-de-Seine

Depuis sa création en janvier 1970, le Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue Nationale contre le Cancer a :

- attribué 800 secours à des malades et à leurs familles pour une somme de 233 000 F ;
- versé 210 000 F pour la RECHERCHE ;
- organisé de nombreuses réunions d'INFORMATION dans les communes, lycées, écoles d'infirmières ;
- réalisé un film destiné au grand public (10 copies vendues à travers la France).

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS U.N.C.

114^e Section - SAINT-CLOUD

L'Assemblée Générale de la Section s'est tenue le dimanche 10 mars dans la salle Gounod rue des Ecoles.

Après l'allocution du Président Savary, le compte rendu financier fut approuvé ainsi que le rapport moral. Puis il fut procédé au renouvellement du Conseil d'administration et du bureau exécutif dont voici le résultat :

Président : Marcel SAVARY, 41, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

Vice-Présidents : René MAILLET, 12, rue F-Chartier ; Henri LECTE, 9, Cottage Picard ; J.-B. LORIN, 24, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

Secrétaire : Georges DURSUS, 20, rue du 18-juin.

Secrétaire adjointe : Mme ORSINI, 23, Parc de la Bérengère.

Trésorier : Arsène PAGEIX, 39, avenue Maréchal-Foch.

Membres : Maurice RHONE, 42, rue des Tennerolles ; Jules PIGNEUR, 36, rue du 18-juin.

Porte-Drapeau : Charles DUFOUR, 139, rue des Tennerolles.

Commissaire aux comptes : André FABRY, 7, rue de Nogent.

L'Assemblée se sépara après un fraternel vin d'honneur.

U.N.C. Saint-Cloud Correspondance : 41, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. 605 39.68. C. C. P. 430.49 PARIS.

COMMUNIQUE

La Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud, dont le siège se trouve 17, rue de l'Eglise à Saint-Cloud, nous communique qu'à la suite de l'Assemblée Générale du 9 avril 1974, un nouveau Bureau a été constitué, au sein du Comité Exécutif :

Président : M. FRETZ Daniel, fleuriste décorateur, 14, rue de l'Eglise à Saint-Cloud.

Vice-Présidents :

Centre : M. BARTHOMEUF Lucien, garagiste, 6, rue G.-Latouche à Saint-Cloud.

Coteaux : M. LECORVAISIER Jean-Jacques, droguiste, 160, boulevard de la République à Saint-Cloud.

Montretout : M. LECLERC Jean, radio-électricien, 42, boulevard de la République à Saint-Cloud.

Secrétaire : M. LAMETHE Roger, couturier, 5, place du Pas à Saint-Cloud.

Trésorier : M. PLEUDEAU Jacques, libraire, 16, rue Royale à Saint-Cloud.

Trésorier adjoint : M. SAPORITO Michel, coiffeur, 27, rue d'Orléans à Saint-Cloud.

Membres : Mmes et MM. BAILLY, BOULAIRE, CAFFIN, DI PIETRO, DORE, GOSSELIN, LERICHE, PENON, SIMON.

Depuis sa création, cette Association représentative de l'ensemble de l'activité commerciale et artisanale de Saint-Cloud, a défendu les intérêts généraux de ses Membres, en particulier face aux projets d'implantation de commerces succursalistes, ainsi que face aux problèmes de rénovation à Saint-Cloud.

Tout commerçant ou artisan possédant un registre du commerce ou des métiers sur la commune de Saint-Cloud peut adhérer, en versant une cotisation de 50 F annuel auprès du Trésorier.

Le Président
D. FRETZ

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-CLOUD

A la suite de l'Assemblée Générale du 5 février 1974 l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud a réélu son bureau et son Conseil d'administration.

Le bureau est ainsi composé : Président : P. Frémy ; vice-Présidents : B. Mellinet, J. Bihorel, Mme Deschamps, G. Corby ; Secrétaire : J. Erard ; Secrétaire adjoint : Mme Roux ; Trésorier : R. Chlisteur ; Trésorier adjoint : Hardy.

Les buts essentiels de l'Association sont :

- de promouvoir et améliorer le commerce local ;
- d'aider ses membres à s'adapter aux mutations qui devront intervenir dans le commerce cloadoaldien ;
- d'améliorer le dialogue avec les consommateurs dans le souci d'en tirer un profit mutuel ;
- d'intervenir dans les problèmes de toutes sortes ayant trait au commerce sur Saint-Cloud.

UNE ADHÉRENTE AU CLUB DE L'AGE D'OR nous dit :

De simples paroles prononcées par un parent de passage, et accueilli par l'Age d'Or m'ont amenée à réfléchir.

Le « au revoir et merci » dit à ceux qui organisent et font vivre ces Clubs ne doit pas être senti comme une simple formule de politesse, mais comme une chaleureuse reconnaissance pour le bonheur apporté à ceux qui en jouissent. C'est pourquoi je désire l'exprimer par écrit et les faire plus largement connaître.

La Municipalité organise chaque année le Banquet de l'Amitié où l'on fête le Doyen et la Doyenne de SAINT-CLOUD et tous ceux du 3^e Age. C'est elle qui subventionne les Clubs ; le restaurant où l'on se retrouve pour partager un bon déjeuner, bien cuisiné, à prix modique, prix allégé qui met à la disposition des Clubs des salles et des cars pour s'y rendre, ainsi que pour se rendre aux sorties théâtrales et aux dimanches créatifs, et à certains concerts et pour la grande sortie annuelle, joie de ceux qui y participent. C'est elle qui procure des vacances d'été à ceux qui en seraient privés et organise les Noël's avec les colis portés à domicile aux personnes qui ne peuvent se déplacer.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que partout les personnes âgées trouvent

amabilité et dévouement souriants, qu'elles s'adressent à une employée de la Mairie, à la Maison de l'Amitié ou aux personnes des Clubs !

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est l'union des jeunes aux moins jeunes ; ces jeunes gens qui éprouvent de la joie à en donner à leurs anciens, qui viennent jouer, chanter pour eux et les distraire.

Ce qu'il y a de merveilleux, ce sont les Clubs de l'Age d'Or. Les personnes qui les fréquentent y trouvent une oreille attentive à leurs problèmes, à leurs peines, il s'y crée des Amitiés et chacun y trouve des activités diverses répondant à ses goûts : on joue au bridge, à la belotte, aux dominos, aux jonchets, aux dames ou nain jaune, à bien d'autres jeux encore. Celles qui n'aiment pas jouer se délassent en bavardant, tricotent, confectionnent des fleurs et de drôles d'animaux. Selon les jours, il y a une causerie, des projections de diapositives, des revues pour celles qui aiment lire et la bibliothèque qui permet d'emporter des livres à domicile ; toujours une boisson chaude ou froide et des gâteaux. Une fois par semaine, il y a la piscine, la chorale, le Club de Bridge.

Grâce à ces Clubs, les personnes malades et les handicapés reçoivent des

visites chez elles ou à l'hôpital, certaines personnes qui ne peuvent sortir tricotent avec joie, grâce à la laine apportée, des ouvrages qui seront des cadeaux pour la tombola de Noël.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est le dévouement de Mme BOUYGUES. Elle a pensé que les dimanches et la saison des vacances étaient les plus pénibles à passer pour les personnes isolées. L'été lorsque les Clubs sont fermés, un lieu de rencontre est prévu au Parc pour ceux qui restent à Saint-Cloud, des jeux, un abri, des chaises et des tables, une collation et des rafraîchissements. Le dimanche, toute l'année, une permanence, salle Gounod lorsqu'il n'y a pas de dimanches organisés, culturels.

Tous et toutes se sont réunis pour fêter le 2^e anniversaire : matinées récréatives, l'Ecole allemande. Il était difficile de savoir qui y trouvait plus de joie : les acteurs ou les spectateurs.

Les personnes qui fréquentent ces clubs ne sont plus seules. Que celles et ceux qui sont seuls viennent nous rejoindre. Tous trouveront là oublié des soucis et gaité et nous reprendrons en chœur : « La retraite, c'est la santé... ».

Aux créateurs et animateurs des Clubs, un grand merci d'une fidèle adhérente.

□ MUNICIPALITÉ ET SOUVENIR

Mouvement National - Comités Parisiens

A l'occasion de la IX^e Journée Nationale de l'EXODE et du SOUVENIR, une cérémonie a été organisée par l'Association « MUNICIPALITES et SOUVENIR », représentée par M. Robert MARTINET, Président des Comités parisiens et le Comité du Mémorial National des Rapatriés, présidé par M. Christian MARECHAL, auprès du Mémorial situé dans le cimetière de SAINT-CLOUD, dimanche dernier 24 mars à 11 heures, en présence des Autorités Civiles, militaires et religieuses, à la mémoire de tous les morts civils et militaires, restés en terre d'Outre-Mer.

De Hautes Personnalités avaient bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence et entourer le Général JOUHAUD, Président d'Honneur de « MUNICIPALITES et SOUVENIR » et notamment :

— M. le Président Alain POHER, Président du Sénat.

— M. MAILLOT, représentant M. Edgar FAURE, Président de l'Assemblée Nationale.

— M. GALES, Sous-Préfet de BOULOGNE-BILLANCOURT, représentant M. le Préfet des Hauts-de-Seine.

— Mme la Maréchale JUIN.

— M. Jacques BAUMEL, Député, Ancien Ministre, Maire de RUEIL-MALMAISON.

— M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général de SAINT-CLOUD.

— Le Général CHALLE.



Le Président Alain POHER, M. J.-P. FOURCADE, Conseiller général, Maire, et l'ancien Ministre J. BAUMEL, Député-Maire de Rueil. En retrait M. MARTINET, Président

— Le Colonel ESCUDIE, représentant le Gouverneur Militaire de PARIS.

— M. BOYER, Commissaire de police de SAINT-CLOUD.

— M. l'Adjudant BRUSS, commandant la brigade de Gendarmerie.

— M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville de SAINT-CLOUD ainsi que de nombreux Présidents et Présidents des Associations Nationales et des Délégations

locales de VERSAILLES, RUEIL, SURESNES et SAINT-CLOUD, d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre avec leurs drapeaux et des Rapatriés.

De nombreux Rapatriés et Habitants de SAINT-CLOUD et de la région ont assisté, dans le recueillement, au Salut aux Couleurs, au dépôt de gerbes et à la Minute de Silence qui ont marqué cette manifestation.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

□ 22 février 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. HELICE-CLUB COMPETITION, ASSOCIATION SPORTIVE.

OBJET : encourager les courses motonautiques nationales et internationales et l'esprit de compétition suivant les règles de la courtoisie et de la discipline sportive ; ses moyens d'action sont la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les séances d'entraînement, les conférences et les cours sur les questions sportives et, en général, tous exercices et toutes initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse.

Siège social : face au 60, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 12 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. CLUB DE BRIDGE DE SAINT-CLOUD.

OBJET : accueillir le plus grand nombre possible d'amateurs de bridge pour leur permettre de faire connaissance, de se retrouver et de pratiquer ce jeu agréable et enrichissant.

Siège social : Centre social, 2, rue de l'Yser, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 27 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. AS-

SOCIATION DES AMIS DU GRAND ORGUE DE L'EGLISE STELLA MATUTINA DE SAINT-CLOUD POUR SA CONSERVATION ET SON ENTRETIEN.

OBJET : Conservation et entretien du grand orgue de l'église Stella Matutina de Saint-Cloud.

Siège Social : 63, rue de Buzenval, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 16 avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. UNION DE CONSOMMATEURS DE SAINT-CLOUD.

OBJET : regroupement, information et défense des consommateurs.

Siège Social : 10 ter, avenue Belmontet, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 1^{er} avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. L'ASSOCIATION COMITÉ D'EXPANSION ET DE PROPAGANDE DU MATERIEL DE MESURE FRANÇAIS A L'ETRANGER (COMEF) transfère son Siège Social du 57, avenue d'Iéna, 75016 PARIS, au 114, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD.

□ 17 avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. CIVILISATION ET ENVIRONNEMENT, CONFEDERATION D'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE.

OBJET : accroître l'efficacité de l'action de ses groupements membres, dans

le domaine de la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie, par l'organisation d'une concertation régulière et la mise en commun de moyens appropriés, tout en laissant à chacun son indépendance et sa liberté d'action.

Siège Social : 29, rue du Mont-Valérien, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 1^{er} avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-CLOUD et COMMUNES ENVIRONNANTES.

OBJET : sauvegarder les droits et défendre les intérêts d'ordre matériel et moral de l'ensemble des familles françaises dans le cadre, de l'union départementale et de l'union nationale des Associations Françaises (U.D.A.F. et U.N.A.F.).

Siège Social : 133, rue des Tennerolles, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 19 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. L'Association des prisonniers de guerre de Saint-Cloud change son titre, qui devient : ASSOCIATION DES COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE ET C.A.T.M. (COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC) DE SAINT-CLOUD et transfère son siège social du 14, rue des Ecoles, Saint-Cloud, à la mairie, 92210 Saint-Cloud.

ETAT-CIVIL

du 6 février au 15 mai

NAISSANCE

Sont nés, 3, place Silly
Hôpital de Saint-Cloud

William Benoist **Weppe** - Audrey Estelle **Tonnellier** - Nuno Filipe **Martins** - Virginie **Domingues** - Isabelle Christine **Costa** - Loïc Hugo **Neyroud** - Charles Hugues Nicolas **Devavre** - Abdon **Gonzalez** - Cédric Michel Julien **Carpier** - Anne Sophie **Montillot** - Eric Gaétan Philippe **Lionel-Marie** - Isabelle **Esteves** - Patricia Angles d'Auriac - Evlin **Males** - Rafaël César **Rocha** - Sylvain **Maubert** - Suzanne Marie Louise Cécile **O'Kelly** - Philippe François André **Pasty** - Sébastien Bertrand **Laisney** - Delphine Mireille Colette **Bibal** - Miguel Angel **Taveira** - Patrick de **Carvalho** - Michel Antonio **Peiro** - Alexandre Sébastien **Nicolas** - Raphaël **Rodriguez** - Thomas Frédéric **Estevan** - Catherine Marie France Renée **Landre** - George **Rodrigues** - Nathalie Marie **Guiberteau** - Sylvie Stéphanie **Goinbaud** - Fabrice Claude **Cochard**.

Sont nés 6, rue de la Porte-Jaune

Vincent Raymond **Jugé** - Arnaud André **Jean Rohart**.

Total des naissances : 232 naissances
dont 38 Clodoaldiens.

NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Fabien Albert Georges **Decadi**, 7 février à Suresnes - Sophie Anne Laure **Lavagne** (1^{re} triplée) - Laurent Jacques Henri **Lavagne** (3^e triplé) - Claire Marie Bénédicte **Lavagne** (2^e triplée), 9 février à Suresnes - Elise Suzanne Denise **Demonfaucou**, 9 février, Suresnes - Simon Alexandre Kim **Le Roy**, 11 février, Neuilly-sur-Seine - Vladimir Olivier Etienne **Sell**, 12 février à Paris-14^e - Marie Lucienne **Garabedian** (1^{re} jumelle), 12 février à Paris-16^e - Alexia Marguerite **Garabedian** (2^e jumelle), 12 février à Paris-16^e - Amélie **Cordonnier**, 12 février à Boulogne - Olivier Jacques André **Bressard**, 12 février à Boulogne - Jean-Marc **Chaffanjon**, 14 février à La Celle-Saint-Cloud (78) - Raphaëlle Juliette **Lirou**, 17 février à Paris-9^e - Sébastien Guy Serge Roger **Naves**, 18 février à La Celle-Saint-Cloud - Thierry Arnaud **Colin**, 19 février à Boulogne - Frédéric David Jacques **Chevallier**, 20 février à Suresnes - Sylvie Christiane Danielle **Vilfeu**, 20 février à Paris-19^e - Christophe Gérard Dominique **Gautier**, 25 février à Boulogne - Edouard Marc Julien **Auger**, 28 février à Neuilly-sur-Seine - Sophie Angélique **Delsol**, 28 février à Paris-17^e - Anne Cécile Agnès **Ladrance**, 28 février à Paris-16^e - Yves Julien **André**, 1^{er} mars à Rueil-Malmaison - Michaël **Fahy**, 6 mars à Rueil-Malmaison - Sébastien Pierre **Renouard**, 5 mars à Paris-14^e - Charlotte Marie Julie **Bignon**, 7 mars à Suresnes - Anne Van Anh **Champ-Rigot**, 12 mars à Paris-13^e - Séverine Marie Emmanuelle **Deau**, 12 mars à Paris-17^e - Alexia Marie Renée **Desvernay**, 12 mars au Chesnay - Mathieu Marie Jean **Jacobe de Naurois**, 13 mars à Boulogne -

Arnaud Bernard Marie **Amet**, 13 mars à Suresnes - Alexis Michel Charles **Renard**, 13 mars à Versailles - Sarah Marie **Thiriet**, 14 mars à La Celle-Saint-Cloud - Stéphane-Henri Thomas **Hild**, 17 mars à Neuilly-sur-Seine - Céline Catherine **Caré**, 20 mars à Paris-19^e - Alexandra Anne **Vaisse**, 22 mars à Boulogne - Bénédicte Marie **Borredon**, 21 mars à Paris-8^e - Thierry Pierre **Giraud**, 23 mars à Boulogne - Bruno **Ringuier**, 16 mars à Suresnes - Juliette Marie **Fraissé**, 16 mars à Suresnes - Thomas **Brun**, 15 mars à Suresnes - Céline Sandra **Mathey**, 16 mars à Suresnes - Marc Paul Julien **Tonnerieux**, 27 mars à Suresnes - Stéphane José Jean-Claude **Durand**, 28 mars à La Celle-Saint-Cloud - Cédric **Dussaigne**, 8 avril à Chatenay-Malabry - Cyril **Dourdin**, 3 avril à Paris-16^e - Chukuka Emmanuel **Chukuma**, 9 avril à Paris-14^e - Marc Jean Philippe **Candau**, 30 mars à Saint-Germain-en-Laye - Flora Sonia **Peltier**, 14 avril à Neuilly - Philippe Pierre **Banon**, 14 avril à Boulogne - Stéphane Claude **Morlet**, 10 avril à Saint-Mandé - Nelly Emmanuelle **Verrière**, 12 avril à La Rochelle (17) - Jacques David **Eliezer**, 10 avril à Paris-16^e - Laurent **Gaudon**, 22 avril à Dreux (28) - Sandrine Marie Thérèse **Disciaux**, 20 avril à La Celle-Saint-Cloud (78) - Marguerite de **Regnaud de Bellescize**, 1^{er} avril à Suresnes - Agnès Esther Zmirda **Nabet**, 4 avril à Suresnes - Alexandra Aline Josette **Jacomet**, 6 avril à Suresnes - Eddy Marcellus **Jean-Baptiste**, 9 avril à Suresnes - Stéphanie Anne **Nevo**, 12 avril à Suresnes - Anne Catherine Patricia **Perrod**, 13 avril à Suresnes - Céline Tania **Contellec**, 14 avril à Suresnes - Stéphane Frédéric **Cadilhac**, 19 avril à Suresnes - Agnès Marie-Jeanne **Fonvielle**, 23 avril à Suresnes - Eléonore **Demassieux**, 28 avril à Suresnes - Bertrand Pierre Jean **Caillet**, 29 avril à Boulogne - Cyril Jean Jacques **Dubourg**, 29 avril à Boulogne - Barbara **Dellac**, 28 avril à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) - Alexis Robert Gérard **Node-Langlois**, 3 mai à Paris-16^e - Juliette Françoise Marie **Lajouanie**, 3 mai 1974 à Clamart - Stephan Marcel **Vuckovic**, 7 mai à Boulogne - Alexandre Jacques Pierre **Tranchard**, 11 mai à Neuilly-sur-Seine - Virginie **Hernu**, 13 mai à Boulogne - Arnaud Marie Robert Paul **Journel**, 9 avril à Suresnes.

MARIAGE

Alain Pierre **Poirier** et Aline Marie-Jeanne **Mauvignier** - Michel Angel **Perez** et Françoise Germaine **Berbigier** - Christian José **Malavielle** et Françoise **Lallement** - Marcel René **Lanquetin** et Victoria **Michel** - Philippe Marie Henri **Michel** et Isabelle Aline **Delamarre** - Philippe Frédéric Maurice **Nouet** et Martine **Maussion** - Jean-Marie Jacques Yves **Dezaux** et Martine **Lallemant** - Gildas Ambroise **Mordret** et Arlette Denise **Pélabon** - Jean-Claude **Richard** et Sylvie Yvette **Burlen** - Vincent **Autran** et Gilda **Escobar-Chavez** - Manfred **Bred** et Annie-Christine **Barbaras** - Dominique **Arfeuillères Delespinasse** et Dominique **Lhermet** - Gérard **Leclerc** et Chris-

tiane **Dely** - Luc Marie-François **Fierfol** et Maryvonne **Bourgeois** - Raymond Marie **Blanchart** et Elisabeth Denise **Bouvier** - Michel Henry **Lardanchet** et Christiane Marie **Metzger** - Jacques Claude **Renneson** et Claire Madeleine **Thoreau** - Jean-Michel Louis **Rouveix** et Geneviève Georgette **Perrin** - Claude Marcel **Schaller** et Myriam Jeanne **Eyssette** - Jesse Ian **Greenidge** et Elisabeth Marie Jeanne **Gelly** - Marc Henri **Vandenbergh** et Annie Pierrette **Peragallo** - Jean Antoine **Mazzoleni** et Elisabeth **Kuthy** - Daniel **Valette** et Catherine Jeanne **Louis** - Bernard Marie René Maurice **Faucher** et Anne-Marie Angèle Eugénie **Fougairolle** - Pierre Marie Jean **Pringot** et Annie **Hurault** - Jean-Pierre **Morvan** et Annick Marthe **Dervin** - Joaquin-Arcadio **Vilar Pont** et Maria del Carmen **Alpuente Perales** - Jean-Claude Auguste Gabriel **Viard** et Anna Rita **Costa** - Camille Henri **Lachéroy** et Jacqueline Juliette **Jamault** - Christian Roger **Crevoisier** et Reine Sylvine **Merle** - Bernard Jean-François **Léger** et Françoise **Korber** - André **Vadé** et Brigitte Patricia Marie **Thomas**.

DÉCÈS

Victor Marcel **Sarfati**, 73 ans - Julie **Bessero**, ép. Schmidt, 90 ans - André René **Pierrat**, 79 ans - Bernard Louis **Radiguet**, 40 ans - Eugénie **Chapelle**, ép. Chaperon, 77 ans - Marie **Meyer**, Vve Netter, 79 ans - Lucienne **Fleury**, ép. Levœuf, 41 ans - Louis **Hirsch**, 82 ans - Blanche **Baillet**, ép. Chemin, 98 ans - Anna **Bucher**, Vve Guméry, 79 ans - Zabel **Agopian**, 70 ans - Valérie Louise **Duchene**, 7 ans - René **Catez**, 50 ans - Pierre **Le Pors**, 83 ans - Marguerite **Lussan**, Vve Poirier, 84 ans - Rolande **Rousseau**, ép. Augade, 52 ans - Audrey **Tonnellier**, 1 mois - Marie **Requet**, ép. Lebis, 70 ans - Jeanne **Quelles**, Vve Destarac, 86 ans - Auguste **Lucas**, 70 ans - Rolande **Mauboussin**, ép. Nez, 64 ans - Colette **Barillet**, 54 ans - Marie **Goubert**, Vve Devaux, 76 ans - Jules **Hochedez**, 67 ans - Félicité **Havez**, 72 ans - Henry **Sarrazin**, 36 ans - Juliette **Chaumont**, Vve Lupé, 76 ans - Françoise **Marx**, ép. Millet, 42 ans - Salomé **Schwing**, Vve Fromont, 91 ans - Amédée **Barthel**, 81 ans - Constance **Cook**, Vve Modave, 70 ans - Léon **Ferrand**, 78 ans - Marguerite **Ducongé**, Vve Dengler, 95 ans - Jeanne Valentine **Bertin**, Vve Muller, 67 ans - Alice Joséphine **Israël**, Vve Coron, 90 ans - Marie Ida **Sartellet**, Vve Amisse, 83 ans - Nino **Podeschi**, 66 ans - Adrienne **Petit**, Vve Dallanegra, 79 ans - Maria **Iglesias**, ép. Pinorini, 63 ans - Henri Louis **Maitre**, 89 ans - Maurice **Malfétani**, 73 ans - Sulamita **Epsztejn**, ép. Hornstein, 50 ans - Robert Irénée **Chapperon**, 79 ans - Marie **Grenier**, Vve Burnichon, 86 ans - Martine Jacqueline **Hoyaux**, ép. Galopin, 24 ans - Adèle **Simon**, Vve Regnault, 89 ans - Sergios **Petrou**, 75 ans - Raymond Claude **Hirsch**, 51 ans - Louise **Borel**, Vve Pierson, 84 ans - Germaine **Hauzeur**, Vve Berthelot, 77 ans.

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

Livraisons à domicile :

Particuliers

Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux - Collectivités

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

ARTHOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD



les films de la maîtrise
52, rue Jacoulet - saint-cloud
771 80.60
spécialiste des aides audio-visuelles
de l'entreprise

M. TORMOS

FRUITS ET PRIMEURS
LIVRAISON A DOMICILE

65, boulevard de la République
SAINT-CLOUD
602 59.25



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

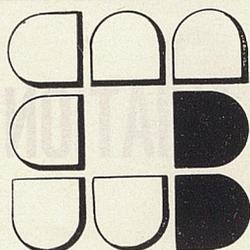
Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

17, rue du Docteur-Desfossez
92 - SAINT-CLOUD 602 58.89

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

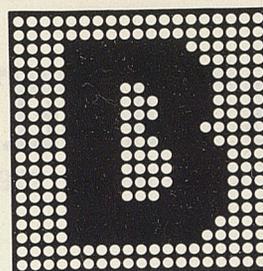
Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

BAZAR - CADEAUX - MENAGE

A. LANGOT

13, rue A.-Coutureau, 92 - SAINT-CLOUD
602 53.76



BNP

SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

BANQUE NATIONALE DE PARIS

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

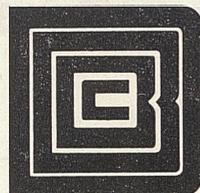
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

DE BAECQUE
BEAU ET CIE

banquiers
des hommes
et de leurs
entreprises



à St Cloud
4, Parc de Bearn

renseignements: téléphone: 602.30.19

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES

ELECTRICITE GENERALE
Signalisation lumineuse - Eclairage public
R. TRILA

196, boulevard de la République 92 - SAINT-CLOUD
Tél. 771 69.74 Agréé E.D.F. et Qualifélec

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente

RENAULT 

SAINT-CLOUD
Tél. 771 63.06
771 75.48

PAUL DAHL

Equipement de freinage à air comprimé
Contacts électriques

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD Tél. 602 09.45

DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod SAINT-CLOUD
Tél. 602 44.48

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & Fils

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

VOTRE OPTICIEN

BOUCHETARD VERRES DE CONTACT

En libre choix - Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
9, rue Dailly, SAINT-CLOUD ☎ 602 03.49

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

REYMA s.a.r.l.

COUTURE - PRET-A-PORTER
JERSEY

5, place du Pas
92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

Garage Longchamp Carnot S. A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25

DISTRIBUTEUR

VOLVO - MAZDA (piston rotatif) - BLMC
AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

Réparations de toutes marques - Tôlerie - Peinture

Location de voitures sans chauffeur

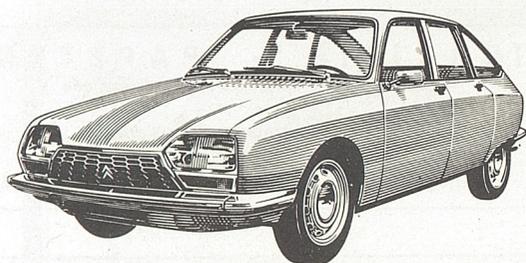
Station-Service

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



CITROËN^GS

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

Depuis un an déjà, Saint-Cloud est devenu la capitale nationale du tapis. Du moins est-il logique de le penser puisque les « Tapis et Moquettes de France » y ont installé leur siège social et qu'ils constituent la 1^{re} organisation française spécialisée. Pour recevoir confortablement chaque Clodoaldien une salle d'exposition a spécialement été aménagée dans laquelle toutes les productions de l'industrie occidentale et de l'artisanat oriental sont présentées. Des conditions circuit-direct très spéciales seront de plus consenties à tout acheteur domicilié à Saint-Cloud.

5, AVENUE CAROLINE
92 - SAINT-CLOUD — Tél. 602 63.30

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

TAPIS - MOQUETTES - TAPIS D'ORIENT - SAVONNERIES - TAPISSERIES D'ART MURAL
REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS TEXTILES ET PLASTIQUES